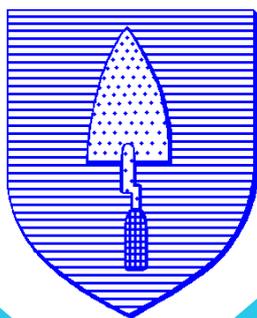


La Truelle Numérique



« Avec la truelle, le Maçon spéculatif répand l'Amour fraternel qui doit

unir tous les Maçons de la Loge et aussi tous les Hommes de la Terre »

La Maçonnerie Traditionnelle Libre

6^{ème} Séminaire de la LNF

Samedi 13 janvier 2001

La Garenne-Colombes

Editorial

Thierry Boudignon

*Secrétaire National
de la Loge Nationale Française*

Organe officieux de la Loge Jean Théophile Désaguliers n° 1, La Truelle Numérique étendrait-elle son champ d'action pour devenir l'organe officieux de la Loge Nationale Française ? Pourquoi pas ! Chaque loge, chaque frère, de notre fédération n'ont-ils

pas vocation à la représenter dans son ensemble ? Ne sont-ils pas responsables de son image, de sa réputation et de son rayonnement ? Et si cela est vrai de toutes les loges, cela est vrai *a fortiori* de celle qui porte le n° 1 de la fédération et qui est la seule loge fondatrice encore en activité.

Aussi, dans ce numéro, n'est-ce point un travail propre à la loge Jean Théophile Désaguliers qui vous est proposé mais le compte-rendu d'une journée d'étude de la fédération consacrée à un concept fondateur de la LNF : " La Maçonnerie Traditionnelle Libre ".

Ce séminaire n'est pas le premier. Il s'inscrit dans une chronologie intéressante :

- ✓ 1996 : Sources et structures de maçonnerie française.
- ✓ 1997 : Introduction à la bibliographie de la franc-maçonnerie.
- ✓ 1998 : Les francs-maçons dans l'histoire.
- ✓ 1999 : René Guénon et la franc-maçonnerie.
- ✓ 2000 : Quelle LNF pour l'an 2000 ?
- ✓ 2001 : La Maçonnerie Traditionnelle Libre.
- ✓ 2002 : Les défis de la Maçonnerie Traditionnelle Libre au XXI^e siècle.

Souhaitons que les courageux éditeurs de La Truelle Numérique continuent leur travail si utile et publient les comptes-rendus des séminaires antérieurs et suivants. Ils rendront, c'est certain, un grand service aux frères, à la fédération et à " La Maçonnerie française ".

La Maçonnerie Traditionnelle Libre

(1^{ère} Partie)

Roger Dachez

I Des principes de la Maçonnerie Traditionnelle Libre et de la fondation de la Loge Nationale Française

Nous sommes ici réunis, pour la 6^{ème} édition du séminaire de la Loge Nationale Française,

La Charte de la Maçonnerie Traditionnelle Libre est un texte sur lequel reposent toutes les convictions du Maçon de la LNF. Ce document fondateur a été adopté à l'unanimité, en tenue de Loge Nationale, le 26 janvier 1969.

Il faut rappeler que la LNF a été fondée officiellement, le 26 avril 1968. Ce texte fut élaboré par la suite, et adopté lors de la 1^{ère} Loge Nationale en 1969, et jamais amendé depuis.

Actuellement, un travail se poursuit au sein du Conseil National de la LNF, pour proposer une refonte partielle de la Charte de la Maçonnerie Traditionnelle Libre, non pas pour revenir sur les principes qu'elle énonce, mais sur un certain nombre de principes d'organisation, parce qu'ils ne correspondent plus à l'évolution actuelle de la société.

Pourquoi parler de cela ? Parce que la LNF vit aujourd'hui, depuis quelques années, une phase inévitable de l'histoire d'une institution, lorsqu'elle dépasse 20 ans : c'est-à-dire qu'une génération succède à une autre. Aujourd'hui, il y a parmi nous – encore et Dieu merci – des fondateurs. Il y a des gens qui sont venus à la demande et à l'initiative des fondateurs. Et puis, il y a, enfin, une autre génération qui a un peu connu les fondateurs, mais qui en est nettement différente.

Le problème est qu'une certaine mémoire collective tend, sinon à se perdre, du moins à devenir plus confuse et moins claire. Il me paraît nécessaire, quand une institution veut rester elle-même, si elle évolue, si elle s'adapte, en un mot, si elle vit, qu'à intervalles réguliers, c'est-à-dire tous

ainsi renommé depuis la suppression des Loges Régionales, votée lors de la dernière tenue de Loge Nationale.

1 Introduction

L'objet de cette journée est la réflexion sur les grands problèmes de la vie maçonnique, à travers, notamment, le paysage maçonnique français, et voir comment, la LNF se positionne par rapport à tout cela. Le deuxième intérêt est de fournir, d'une certaine manière, un niveau minimum de culture maçonnique générale, réservé avant tout aux Frères de la LNF, mais, pouvant servir à bien d'autres.

Le travail de ce jour, consiste en un exposé introductif sur la Maçonnerie Traditionnelle Libre, suivi d'un temps d'échanges, pour répondre à des questions difficilement accessibles dans le travail normal des Loges.

les 10 ans qu'on procède à un travail, sinon de refondation, du moins de restitution de la mémoire.

Il m'est apparu qu'il y a des concepts fondateurs dans la LNF qui ne sont peut-être plus clairs dans l'esprit de certains. Je ne dis pas qu'ils sont remis en cause, qu'ils sont oubliés ; non, ils constituent l'ossature des principes moraux et intellectuels qui gouvernent la vie de la LNF, on ne le sait plus.

En particulier, parmi ces concepts dont la signification n'est plus parfaitement claire, il y a le concept même de Maçonnerie Traditionnelle Libre. Je pense que si on demandait à un certain nombre de jeunes Frères de la LNF ce qu'est la MTL, ils seraient un peu embarrassés pour donner une réponse claire, ce qui est tout à fait normal mais aussi révélateur.

Donc, ce que je propose aujourd'hui, c'est que nous articulions la journée autour du concept de MLT en 4 étapes.

Premièrement, le concept de MLT est – nous l'avons vu – le concept fondateur de la LNF. Lorsqu'une organisation maçonnique se crée, des Frères venant d'une autre obédience le font autour d'un concept, d'une idée, d'un projet, qu'ils estiment préférables à ce qu'ils ont connu précédemment. La MTL est le projet qui a servi, en 1968, à englober le projet fondateur de la LNF. Donc, premier exposé introductif : retour aux origines de la LNF. Pourquoi la LNF ? Pourquoi la MTL ? Qu'est-ce que les fondateurs entendaient par MTL ? Qu'est-ce que ce concept a impliqué sur la pratique et l'organisation de la LNF ? C'est le premier point et, probablement, le plus important.

A partir de là, la LNF se met à vivre, autour de certains Rites maçonniques, dont elle fait choix. Et c'est en mettant en œuvre des Rites maçonniques et des Loges qui pratiquent ces Rites, que la LNF a mis en pratique le concept de MTL. En d'autres termes, c'est la différence entre la théorie et la pratique.

Dès lors, qu'est-ce que c'est que faire de la MTL, dans le cadre de la tradition maçonnique française ? C'est le Rite Français Traditionnel. En quoi le RFT illustre-t-il les concepts de la MTL ? Comment est-on parvenu à l'élaborer dans le respect des principes de la MTL ? Où dans le RFT, peut-on repérer les principes de la MTL ? Voilà des questions concrètes. Bien entendu, cela va être la même chose avec la Maçonnerie de tradition anglaise, et avec la Maçonnerie Rectifiée.

Donc, voici ce que je vous propose :

1. La LNF : pourquoi et comment autour du projet de MTL ?
2. La MTL dans le RFT
3. La MTL dans le Rites anglo-saxon pratiqué à la LNF
4. La MTL dans la Maçonnerie Rectifiée

Vous verrez que, chacun de ces Rites pose des problèmes historiques et maçonniques spécifiques, auxquels il fallait apporter des réponses originales, en tout cas, différentes.

Ce que je voudrais qu'on essaie de mettre en lumière, à la fin de la journée, c'est que, confrontée à des problèmes complètement différents, la LNF a trouvé des réponses qui créent une certaine homogénéité. Et qu'au terme de cette journée puisse apparaître la vertu unifiante du concept de MTL, au sein de la LNF.

L'histoire de la MTL est totalement identifiée, non seulement, à l'histoire de la LNF, mais plus précisément, à la *préhistoire* de la LNF, c'est-à-dire, à l'histoire maçonnique des Frères qui vont constituer quelques années plus tard, le groupe fondateur de la LNF. Dans les années 50, l'expression n'existait pas encore à l'époque, mais, l'idée était déjà en germe dans l'esprit des fondateurs.

2 *Situation maçonnique en France dans la 1^{ère} moitié du XX^e siècle*

Cette histoire commence au Grand Orient de France, dans l'esprit de René Guilly, dans la Loge « La Clémentine Amitié », Loge prestigieuse du GODF, où il est initié en 1951. Pour bien

comprendre tout cela, il faut voir quel est l'état de la Maçonnerie française au GODF dans une Loge de très haut niveau. A cette époque-là, la Maçonnerie sortait d'une double crise.

a) *Première crise*

La première est due à la puissance temporelle considérable, acquise par la Maçonnerie française depuis la fin du XIX^e siècle et du début du 20^e siècle. C'était une maçonnerie totalement politisée, laïcisée, impliquée et même engluée dans les conflits du siècle. C'est dans les Convents maçonniques du GODF et de la GLDF que l'on préparait les lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat, la réforme du service militaire, les lois sociales, le financement de l'Etat, entre 1900 et 1940.

Est-ce bien ou pas ? C'est un autre débat. Le fait est que pour des raisons historiques sur lesquelles on pourrait revenir, la Maçonnerie française a évolué comme cela. Or, en 1938, un des esprits les plus vifs de la Maçonnerie française, Albert Lantoine de la GLDF (Suprême Conseil) écrit un livre, « Lettre ouverte au Souverain Pontife », dans lequel il dit au Pape, en substance : « Nous sommes deux grandes puissances morales ; nous devrions faire autre chose que de nous combattre. » Et Albert Lantoine a cette formule prophétique : « Si demain, la République s'effondre, la Maçonnerie sera dans ses décombres. » Et deux ans après, c'est exactement ce qui se passe. Avec l'instauration du Régime de Vichy et la moitié de la France occupée, la Maçonnerie est écrasée. Pourquoi l'est-elle si facilement et, de plus, avec une espèce de complaisance indulgente de la part du public ? Tout simplement, parce que la Maçonnerie était devenue une puissance temporelle et politique.

Après la guerre, tout le monde a reconnu que l'écrasement de la Maçonnerie, malgré l'injustice, le scandale, le malheur, les persécutions, les souffrances occasionnés, a été finalement salutaire à la Maçonnerie française. Car elle a compris qu'il lui fallait tourner le dos aux vieux démons auxquels elle avait cédé pendant les 50 premières années du siècle. C'est la première crise morale, qui se traduit très concrètement, dès 1945, par une tentative d'unification de la Maçonnerie française. Cette tentative très sincère et profonde, qui a failli réussir, s'est forgée dans la fraternité de la clandestinité de la résistance. Il y eu, alors, une volonté de se retrouver sur des valeurs communes et authentiquement maçonniques. Pour toutes sortes de raisons, et parce que la politique, au sens général du terme, reprit ses droits, cette union n'a pas pu

avoir lieu. Ce qui est important, c'est qu'on l'ait évoquée à un moment donné.

Cette première crise est un des antécédents de la MTL : le *problème de l'unité de la Maçonnerie française*, et le problème du retrait de la Maçonnerie par rapport à la société civile.

b) *Deuxième crise*

Deuxième crise, c'est la réappropriation par la Maçonnerie de sa tradition spirituelle et intellectuelle propre. Parce qu'effectivement, le fait de transformer les Loges en laboratoires préparant les lois pour la Chambre des députés fait que le contenu de la Maçonnerie en prend un coup. Beaucoup de Frères ne voient donc plus la nécessité d'ouvrir les travaux de façon rituelle, sauf par un simple coup de maillet, ni même de porter le tablier ou les bijoux et décors qui sont devenus superflus. Pourquoi invoquer le Grand Architecte de l'Univers, demander si tout le monde a l'âge, s'il est l'heure et si tout est conforme au Rite ? Mais, depuis le début du XXe siècle, depuis que ce mouvement s'est amorcé, il y a eu des gens pour se demander – même si, défendre la République, la laïcité, le progrès social, sont des progrès extrêmement positifs, et que l'on doit approuver – si la Maçonnerie, à l'origine, était faite pour cela.

c) *Oswald Wirth*

Depuis longtemps déjà, cette idée a été amorcée. Il faut citer, en particulier, un personnage qui, à mon avis, est le fondateur de ce courant de pensée, à savoir, Oswald Wirth.

Aujourd'hui, il est connu, par la plupart des Maçons, pour ses bouquins réédités depuis des dizaines d'années. En effet, Oswald Wirth a fait l'effet d'une bombe, dans les années 1890, malgré les nombreuses faiblesses de cette littérature, en affirmant que la Maçonnerie a un ésotérisme et un symbolisme, et que le travail de la Maçonnerie consiste à réfléchir sur les symboles, les emblèmes et les rites. Inutile de vous dire, qu'il a été dénoncé par une circulaire du GODF en 1893, comme étant un dangereux agent du cléricalisme. Il avait, d'ailleurs, été initié au GODF et ensuite était passé dans une Loge de la Grande Loge Symbolique Ecossaise, une obédience ultra-gauchiste, anarcho-syndicaliste, qui allait fusionner en 1905 avec la GLDF, pour donner la GLDF définitive.

Il restera Vénérable, pendant 40 ans, dans une Loge de la GLDF, « Les Vrais Amis Fidèles » considérée comme une Loge au travail intellectuel de très haut niveau. Oswald Wirth va également créer la revue, « Le Symbolisme », revue

extrêmement importante dans la vie intellectuelle et morale de la Maçonnerie française, jusqu'à la disparition, en 1970, de son initiateur. Elle a rassemblé des collaborateurs très divers, mais souvent, de grand talent, qui, tous les deux mois, ont publié des articles sur les textes maçonniques anciens, les traditions maçonniques anciennes, l'histoire de la Maçonnerie, les sources traditionnelles et symboliques de la Maçonnerie. Evidemment, il y avait beaucoup d'erreurs, du bon et du moins bon, des confusions. Tout le travail était à faire, ils étaient en train de défricher une forêt vierge et de fonder une nouvelle direction de travail. Cette revue, même si elle n'a pas été le pain quotidien de tous les Maçons avant la guerre, a été lue par ce que l'on pourrait appeler : « l'élite maçonnique », mais jusqu'en 1945 c'est resté quelque chose de relativement marginal.

d) *René Guénon*

Le deuxième élément de ce processus dont je parle, c'est évidemment, l'œuvre de René Guénon, qui connaissait très bien Oswald Wirth, âgé d'une vingtaine d'années de plus que lui. Ils vont très rapidement se séparer parce que ce sont tous les deux des « maîtres », et qu'ils ne pouvaient résider dans un même endroit.

René Guénon va forger une œuvre qui n'est pas spécifiquement maçonnique, même si cela a des implications maçonniques importantes, en proposant une théorie cohérente de l'initiation, de la tradition et en l'illustrant à partir de l'étude des symboles fondamentaux de la science sacrée, des rites et des usages maçonniques. Il va apporter un corpus théorique, extrêmement intéressant, riche et rigoureux, qui va alimenter aussi ce courant de renaissance intellectuelle et spirituelle de la Maçonnerie.

Voilà, les antécédents de la situation maçonnique française, en 1950. D'un côté, une grave défaite temporelle de la Maçonnerie, après une période de grande puissance, qui pose un problème de conscience aux Frères. De l'autre, un processus qui fait que, sous l'égide de chercheurs comme Wirth, avec la revue « Le Symbolisme », et comme Guénon, avec son œuvre et la revue « Les Etudes traditionnelles », une véritable prise de conscience, s'est emparée de la Maçonnerie française, à la libération, à la fin des années 50.

3 *Genèse du concept de la Maçonnerie Traditionnelle Libre*

On comprend alors très bien que certains esprits, rigoureux, curieux, intéressés et profonds,

qui vivent dans cette atmosphère, dans ce double courant et ce double constat, vont essayer de mettre en œuvre cette chose-là.

René Guilly est un de ceux qui vont créer en 1955, au sein du GODF, une Loge qui va être, en quelque sorte, une Loge pilote, où va naître le concept de la MTL ; Loge, qui existe toujours, très estimable au GODF, s'appelant « Du Devoir et de la Raison ». Elle va être le siège, le centre et le support d'un véritable travail expérimental : essayer de restituer les usages authentiques de la Maçonnerie française, au XVIIIe siècle.

a) *Choix de la méthode*

Pour cela, il fallait qu'ils se forgent des outils. Cela consistait à retrouver les documents anciens, les authentifier, établir les textes, les comparer, rechercher les cohérences et les incohérences, tenter de combler les lacunes, pour, finalement, obtenir un texte de synthèse, qui soit, à la fois, authentique et cohérent. Ce travail a été fait à partir de 1955, et a abouti après un long et difficile effort de recherche, avec une méthode que l'on pourrait qualifier d'universitaire, à la création et à la fondation d'une nouvelle variante du Rite français que l'on a appelée, à l'époque, le *Rite Moderne Français Rétabli*.

Donc, face à un Rite Français, qui dans les années 50, est réduit à quelque chose d'extrêmement simple, se met en place le Rite Moderne Français Rétabli, résultat de ce premier travail, restituant ainsi la moyenne des usages de la Maçonnerie française au XVIIIe siècle.

La pratique de ce rite va fonctionner assez bien pendant quelques années, mais – et là aussi, c'est le concept de MTL qui s'élabore, sans l'avoir déjà nommé – ces Frères se sont dit qu'il ne suffisait pas d'avoir un beau rituel et puis de s'arrêter là. Cette recherche doit être une recherche permanente, continue, qu'il faut soumettre le résultat de son travail à de nouveaux contrôles, et que si, les recherches incessantes montrent que sur certains points, on avait mal interprété, il faut rectifier pour revenir dans la ligne d'origine. Donc, il y a en permanence, un travail de veille, de veille documentaire, de recherche au sens vrai du terme qui doit aboutir à un recentrage permanent des textes et des usages.

b) *Obstacle au travail de recherche*

Et c'est là, que le problème s'est posé. Car, dans un milieu obédientiel classique, vous savez comment cela fonctionne : il y a une commission des rituels, un Conseil de l'Ordre ou un Conseil

fédéral, auquel on soumet les textes. Qui y trouve-t-on ? Des Frères qui souvent extrêmement dévoués, qui accordent beaucoup de temps et beaucoup de travail à l'obédience, mais souvent, ce sont des Frères qui ne connaissent pas très bien la Maçonnerie : ce ne sont pas des Maçons de terrain, mais des politiciens. Et c'est à eux qu'on demande de juger des textes ! Je schématise, je le reconnais, je caricature, je l'accorde, je suis un peu méchant, je m'en accuse, mais, on est quand même pas très loin de la réalité, vous le savez bien ! Résultat : il y a un moment où un type de recherches exigeant – parce que, en permanence, il faut confronter le réel restitué à la situation présente – impose une gymnastique intellectuelle que les rigidités obédientielles ne permettent pas.

c) *Loges fondatrices*

C'est ainsi que, vers 1962 ou 63, un groupe de Frères appartenant à la Loge « Du Devoir et de la Raison », a estimé que le travail entamé ne pouvait plus être poursuivi au sein du GODF, où il avait rencontré une certaine sympathie mais, il faut bien le dire, où il avait généré aussi une certaine hostilité. A l'époque, depuis 3 ou 4 ans, s'était fondée une nouvelle obédience, la GLNF-Opéra, c'est-à-dire, une scission de la GLNF, qui voulait continuer le travail de la GLNF, en renonçant à cet encerclement, à cet enfermement de la Maçonnerie, dite « régulière », qui fait qu'elle n'a aucune relation, avec le reste de la Maçonnerie française. Et ces Frères « du Devoir et de la Raison », au premier rang desquels, René Guilly, ont vu l'intérêt de se rapprocher de cette GLNF nouvelle, ouverte, parce qu'elle véhiculait des rites très intéressants, en particulier le Rite anglais style Emulation et le Régime Ecossais Rectifié qui n'existaient pas, ou en tout cas, pour le rectifié, pratiquement plus, au GODF.

Donc, ces Frères ont transporté leur projet, au sein de la GLNF-Opéra. On peut dire que cette transition a été effectuée aux alentours de 1963. Ils ont continué le même travail, mais, cette fois, en l'élargissant aux deux nouveaux rites qu'ils découvraient, c'est-à-dire le Régime Ecossais Rectifié et le Rite Anglais style Emulation.

Ce qui fait que, une Loge, créée bien avant, se retrouvant finalement à la GLNF-Opéra, « Jean-Théophile Désaguliers », est devenue la Loge phare du Rite Moderne Français Rétabli à Opéra. Elle fut rejointe par la Loge « Fidélité » provenant de la GLNF-Opéra, qui devint, de nouveau, ce laboratoire pour Emulation.

Ce travail s'est poursuivi mais, les mêmes causes produisant les mêmes effets, et surtout, parce que cette fois, on ne s'occupait plus seulement d'un Rite mais de trois, on multipliait les occasions de problèmes par trois. La situation au bout de quelques années a été à peu près identique, c'est-à-dire, que pour aller jusqu'au bout de cet effort de restitution, de rétablissement, le cadre obédientiel, bien qu'à l'époque, Opéra fût une obéissance relativement confidentielle, devenait un obstacle, générant ainsi un certain nombre de frictions. Des circonstances tout à fait fortuites ont fait que des Frères, en 1968, ont saisi une occasion pour quitter Opéra, et fonder la LNF.

4 Mise en œuvre de la Maçonnerie Traditionnelle Libre

C'est un travail qui se poursuivait, à l'époque, depuis une petite quinzaine d'années. Une fois la LNF fondée, l'idée fut de mettre en œuvre, comme étant non pas une tolérance, mais le principe même de l'organisation maçonnique, cette méthode de travail que nous utilisons avec tant de difficultés, depuis des années. Et cette méthode qui va structurer le fonctionnement de la LNF, va s'appeler la MTL.

Il était important de préciser ces antécédents, pour dire maintenant ce que l'on a mis dans le concept de MTL et quelles conséquences cela a eu concrètement sur l'organisation de la LNF. Allons des problèmes les plus importants aux moins importants.

a) Organisation souple et légère

Première notion, la MTL a voulu délibérément une organisation maçonnique extrêmement souple et peu contraignante. En effet, les Frères se sont aperçus qu'il y a eu, tout au long de l'histoire de la Maçonnerie, une montée en puissance des appareils obédientiels, bien qu'il s'agisse d'une évolution relativement tardive. Lorsqu'on se projette, disons, dans le premier quart du XVIIIe siècle, principalement en Angleterre, on s'aperçoit qu'il y a – c'est vrai également en France très tard – un réseau de Loges qui certes reconnaissent une autorité centrale, parce qu'elles se reconnaissent une identité commune, qui considèrent qu'elles sont la Maçonnerie et que, par conséquent, idéalement, cette Maçonnerie est fédérée dans ce que l'on pourra appeler une Grande Loge, ou n'importe quoi d'autre, mais une espèce de concept unifiant. Néanmoins, ces Loges sont remarquablement autonomes. D'abord parce que, c'est la structure politique et sociologique de l'Angleterre ou de la France au XVIIIe siècle qui

s'impose. Par exemple, pour qu'un monarque absolu, comme le Roi de France, se fasse obéir à Montpellier ou à Marseille, il se passe non pas des mois, mais des années. Aujourd'hui, le moindre directeur de ministère, avec un fax ou un mail, obtient l'obéissance en quelques minutes, ce que le Roi de France ne pouvait pas obtenir en mois de quelques années, au XVIIIe siècle.

Ce qu'il est très important de retenir, c'est qu'en Angleterre, au XVIIIe siècle, les Loges sont extrêmement autonomes. Cela veut dire que l'entité fondamentale, c'est la Loge, qui a une personnalité et une vie : c'est la cellule de base de la vie maçonnique. Les appareils obédientiels, en voulant imposer un contrôle trop fort et trop lourd sur les Loges, créent inévitablement des tensions et des problèmes. Donc, l'objectif fut de réunir des Loges, sur un certain nombre de principes, Loges unies par une organisation ne s'appelant pas « grande » quelque chose, mais tout simplement *Loge Nationale Française*, comme si, idéalement, toutes ces Loges n'en formaient qu'une, à l'échelon national, qui n'aura pas de grands dignitaires devant qui on doit faire allégeance. D'où une structure très simple, avec ce que l'on appelait à l'époque une « Commission Exécutive », et que l'on appelle, aujourd'hui, un Conseil National ; ce que l'on appelait à l'époque un Orateur National, qui présidait cette Commission, et que l'on appelle, aujourd'hui, un Président du Conseil National, ce qui n'a du reste strictement rien changé à ses attributions.

Cette souplesse, cette légèreté de l'appareil est une des valeurs fondatrices de la LNF, étant la première traduction concrète en termes organisationnels du concept de MTL.

Pour que la vie maçonnique traditionnelle puisse s'épanouir, il faut qu'il y ait une certaine liberté des Loges. Evidemment, c'est aussi une notion dangereuse, si on regarde les choses d'un peu loin, en se disant, que les Loges vont faire n'importe quoi. Mais que cela veut-il dire : « n'importe quoi » ? A partir du moment où les Loges sont toujours d'accord, pour se rattacher à un certain nombre de principes, et en particulier à la Charte, si elles sont d'accord pour respecter les principes communs du Règlement général qui organise un minimum la vie en commun, il n'y a aucune nécessité de considérer que les Loges sont les cellules d'un parti politique qui doivent obéir et en quelque sorte, appliquer les principes du centralisme démocratique. C'est quelque chose de très important, qui, je crois, est très ressenti dans la vie maçonnique, au sein de la LNF.

L'autre conséquence, de loin la plus importante, c'est la manière de pratiquer, de faire évoluer et de comprendre la Maçonnerie. C'est la raison pour laquelle, au titre de la MTL, la LNF a immédiatement créé des structures qui n'existaient pas dans la Maçonnerie française, et que l'on a imité par la suite. Ces structures sont les Loges d'Etudes et de Recherches.

✎ Travail de type universitaire

Il en a été créé, très rapidement plusieurs, « Héraldica », « William Preston », « Louis de Clermont », « Le Vray Désir », et puis après, il y en a eu encore d'autres comme « la Céleste Amitié », et même à La Rochelle, « Louis Claude de Saint Martin ». Les Frères se livrent à un travail d'analyses documentaires des sources historiques et traditionnelles de la Franc-Maçonnerie. Dans le cadre de ces Loges, tout est permis : je veux dire que l'on peut tout remettre en cause. On y fait un travail de type universitaire : s'il faut faire table rase, on fait table rase ! Si un document est explosif, on l'analyse. Il n'y a pas de tabou, il n'y a pas d'interdit, parce que la recherche intellectuelle et spirituelle doit être intégralement libre ; on n'a pas à demander la permission, on n'a pas à se demander si cela est conforme ou pas à ce qu'il faut faire, dire ou penser.

✎ Revisitation de l'histoire maçonnique

Le travail de recherches documentaires sur les sources historiques et traditionnelles de la Maçonnerie, n'acceptant aucune entrave, a produit des effets absolument sidérants, depuis 20 à 25 ans. C'est une revisitation et une redécouverte complète des fonctionnements, de l'organisation, des rituels, des significations morales et symboliques, pratiqués dans la Maçonnerie française et anglaise au XVIIIe siècle. Nous vivions, il y a 25 ans, sur des idées complètement fausses. C'est un travail patient, rigoureux, méthodique, suivi, inébranlablement poursuivi, qui a permis de comprendre, que les choses étaient beaucoup plus compliquées, mais aussi beaucoup plus passionnantes. Mais – j'y insiste beaucoup – c'est là que le concept de MTL prend son unité : pourquoi avoir fait des Loges ? On aurait tout simplement pu faire, quelque chose qui se serait appelé « la Société française d'histoire de la Franc-Maçonnerie » par exemple : une société savante. Or, l'objectif n'est pas de l'érudition pour l'érudition, mais de restituer authentiquement un réel traditionnel, et non pas de produire, fantasmatiquement, une tradition rêvée.

Une fois cela fait, il faut se poser une deuxième question. Comment allons-nous insérer cela dans notre vie maçonnique, ici et maintenant ? Comment allons-nous passer de la restitution authentique d'une tradition réelle à une pratique maçonnique contemporaine et effective ? Questions posées en permanence. Et inversement, lorsque nous avons une pratique maçonnique, lorsque nous suivons des cérémonies et des instructions, nous devons naturellement faire marcher notre esprit car comme le disent les anglais, avec un euphémisme qui n'appartient qu'à eux, « *nous ne sommes pas tous des maçons opératifs* », nous appliquons ces outils à notre vie morale : il faut, en permanence, comprendre que tout cela ne vient pas de n'importe où, que tout cela a été créé, fondé, mis en ordre, avec une *intention fondatrice*, et que notre objectif c'est bien de retrouver cette intention fondatrice.

c) Double démarche

D'où la nécessité de se référer au travail des Loges d'Etudes et de Recherches. C'est là qu'apparaît la démarche fondamentale de la MTL, ce que nous appelons la « double démarche ».

D'abord, une démarche qu'on qualifiera, d'initiatique, qui consiste, évidemment, à vivre une vie initiatique, en prenant les cérémonies, les emblèmes et les instructions maçonniques pour ce qu'ils sont, en se coulant dans ses éléments, en incarnant ses personnages mythiques, mais en même temps et en permanence, en étant attentifs aux significations traditionnelles authentiques et réelles, que la recherche maçonnique a mis en évidence ; et en ne prenant pas, en Maçonnerie comme ailleurs, des vessies pour des lanternes. En d'autres termes, en essayant de vivre initiatiquement une tradition authentique et non pas une tradition rêvée. Et une fois qu'on arrive à faire cela, ne jamais se préoccuper de savoir si cela plait à quelqu'un, ou si cela ne plait pas de remettre en action des usages, des significations, que l'on sait, avoir été en usage, deux siècles avant. Cette MTL, c'est une extraordinaire tension de chaque instant, une grande attention, un grand travail et une grande rigueur, qui nous fait en permanence osciller entre ces deux pôles.

5 Première conclusion

Aujourd'hui, si l'on essaie de définir la spécificité de la LNF, c'est je le pense ce concept fondateur de la MTL, tel que je viens de l'énoncer et d'essayer de le décrire brièvement. C'est quelque chose de tout à fait original, facile à expliquer

quand on l'a bien compris. Je ne dis pas que la démarche n'existe pas dans l'esprit d'un grand nombre de Maçons français en dehors de la LNF : loin de moi cette idée. Je dis simplement que la LNF est, à ma connaissance, la seule structure maçonnique, qui ait fait de ces principes, son principe d'organisation de vie et de fonctionnement. C'est là que réside notre spécificité.

Voilà, mes Frères, pour ce propos introductif sur la MTL, concept fondateur de la LNF, j'en ai terminé. Et ce que je souhaiterais, sans rentrer dans le détail des rites, c'est que, sur les notions et les applications générales, on ait des échanges et un débat.

Questions & Débat

Jean-Jacques CR.

Je voudrais revenir sur les intentions fondamentales qui ont amené la naissance de la LNF, en 2 mots : traditionnelle et libre.

Par « traditionnelle », parce qu'il faut quand même se souvenir d'une chose : dans les débuts de la LNF, il y avait des gens très au courant qui étaient des maçons de grand talent, comme dirait notre orateur et il y avait aussi des maçons plus simples, comme j'étais d'ailleurs, et ce que nous avons perçu à ce moment-là, c'est qu'il s'agissait d'éviter, sur le plan justement de la rigueur maçonnique, c'était d'éviter les fantaisies.

Parce que, cela a toujours été la maladie endémique de la maçonnerie française, et nous avons vu trop de choses qui ont été plus que regrettables, et qui ont été de véritables naufrages ; il fallait éviter, en somme, ce que René [Guilly] appelait le « marécage ».

Parce que s'il y avait, grâce à la puissante armature des obédiences et des systèmes maçonniques qui comptaient pour la plupart la charge que l'on est en droit d'en attendre, il y avait quand même un fonctionnement finalement sans trop de problèmes. Mais il y avait quand même un certain courant. Et par contre, ce qui était nauséabond, c'était ce marécage. C'était la grande inquiétude de René, nous avons vécu d'ailleurs, quelque chose de tout à fait explicite.

Je regrette de citer son nom, parce qu'il a disparu ; l'affaire *Lapersonne*, a été quelque chose de caricatural de ce que cela pouvait donner. C'est à dire que Lapersonne qui avait lui aussi des bonnes motivations, de bonnes idées, est venu fréquenter les loges de la LNF débutante et puis, quand il a assisté à un certain nombre de tenues, il est reparti dans son coin, il a créé de toutes pièces, quelque chose qu'il avait inventé, du début jusqu'à la fin, et ce système, il y a des frères qui m'ont dit : « viens voir c'est formidable, c'est aussi bien que la LNF... » Je n'ai jamais voulu y aller, parce que les échos que j'en avais eus, n'étaient pas engageants...

Il faut insister sur une chose, c'est que le vocable « libre », a été pris justement et je tiens à le répéter, peut-être parce que je fais partie des derniers témoins, c'était libre car non obédientiel.

C'est fondamental, cela a été vraiment la pierre de touche de la LNF, et cela n'a pas été bien vu par nombre de gens, parce que souvenez-vous, de ce que qu'était la maçonnerie au moment d'où

nous parlons, c'est à dire en 1967-1968, vous aviez des loges qui s'étaient réunies pour affirmer que l'obédience, n'était pas un mal nécessaire.

En ce qui concerne « du Devoir et de la Raison », qui reste quand même, le big-bang de notre affaire, j'en ai entendu parler, la première fois, pardonnez-moi de radoter, un soir, arrivant dans ma loge mère, tandis que j'étais apprenti, à l'époque où j'étais en train d'installer les sautoirs, lorsqu'un frère compagnon est arrivé et avec une voix blanche et nous a dit : « Mes frères, je vous informe qu'à l'étage du dessous, se réunit une loge catholique. » Nous avons été foudroyés ! Et lorsque quelques instants plus tard, notre Vénérable est arrivé, il eut, après lui avoir raconté, un mal fou à ne pas se laisser aller au fou-rire. Puis, il nous a rassurés.

Je vous assure qu'il faut avoir connu les minutes que nous avons vécues à ce moment-là, pour comprendre à quel point la maçonnerie s'était morcelée, même au sein du GODF.

Enfin dernière chose, pour les loges d'études, la première que l'on a créé, était *Heraldica*, et immédiatement, on a pensé que c'était des loges qui avaient une raison quasi-matérielle d'exister. L'objet de celle-ci était l'étude des blasons des gens qui en auraient besoin, un jour.

Mais, ce qui a été posé tout de suite, c'est que ces loges devaient se réunir invariablement avec ce qu'on a appelé l'appareil maçonnique, c'est à dire travaux ouverts, avec des gens décorés de leurs tabliers, et de ce qu'ils avaient à mettre par ailleurs.

Je pense que c'est un des signes que c'est une loge qui fonctionne comme une loge maçonnique, mais elle a un projet qui est différent des loges dites de plein exercice. Excusez-moi, j'ai été un peu long, mais vous m'obligez à me pencher sur mes jeunes années et ça fait drôle.

Robert D.L.F.

Puisqu'on en est à nos jeunes années, moi, je vais parler des miennes. Pour en finir avec ça, puisqu'on en est plutôt là, à parler de la Maçonnerie Traditionnelle Libre, ce qu'elle a à faire, et quel est son rôle, mais pour confirmer ce que vient de vous dire notre frère Jean-Jacques.

Je vais être très lapidaire. Lorsque je suis entré en 1953 au GODF, dans une loge qui était l'une des plus nombreuses du GO, on était plus d'une centaine, et dans cette loge, je vous dis ça pour situer le climat et le milieu, les frères étaient

de l'enseignement, des professeurs, ingénieurs, médecins, il y avait des gens de la police, de la justice, un commissaire de police, un commissaire divisionnaire, quelques artistes et les gens du commerce... Quand je suis entré, j'étais en quelque sorte le prolétaire de la loge.

Comment cela fonctionnait-il ? Il n'y avait évidemment pas un seul tablier dans cette loge, pas un seul gant blanc... je me souviens que les baudriers n'étaient pas portés obligatoirement par tout le monde ce qui nous amène à constater que quelques frères étaient quelques fois, sans aucun décor, en tenue solennelle ! Bon et puis alors, les tabliers minuscules...

Cela a été une de mes surprises, lors de ma réception, de recevoir ce petit tablier ridicule... Je me suis fait cette réflexion, à ce moment là, le jour même, je me suis dit : « Mais, quoi ! On a honte de ce tablier, je ne sais pas !... Ca m'a paru très drôle. » Et puis après, je me suis senti très riche avec mon tablier, parce que, je crois, la 2^{ème} ou 3^{ème} tenue suivante, j'ai vu des frères qui avaient oublié leurs décors, et qui entraient en loge et mettaient un mouchoir comme cela, qui pendait sur le costume..., c'est pour cela que j'ai défini avant le milieu social et socio-intellectuel des frères...

R. D.

Ca a été un témoignage extraordinaire, parce que c'est un témoignage vivant de ce milieu dont je vous parlais tout à l'heure de la maçonnerie des années 50...

Robert D.L.F.

Tout à fait, et des loges où il y avait beaucoup de frères cultivés, certains érudits, indiscutablement. Et puis alors, j'ai eu une autre surprise le jour de ma réception. Je n'ose presque pas le dire. Parce que, une fois que nous avons été reçus, cinq d'un coup, il y a eu une conférence. On ne disait pas une planche mais une conférence. Et le frère qui a fait cette conférence, avait donné un titre à cette conférence, en rapport avec le texte et qui était : « La Sexualité chez les huitres » !

Je n'osais pas le dire, parce que vous pourriez penser que c'était un gag. Alors, j'ai été quand même très impressionné... Mais je ne vous précise pas dans quel sens... Alors voilà ce qui s'est passé ! Je m'en tiendrai là... »

R. D.

C'était une loge d'un niveau très élevé, parce que c'est un sujet complexe...

Jacqueline G.

De quelle loge s'agissait-il ?

Robert D.L.F.

La loge de l'Avenir, une des plus grosses du GODF

Jacqueline G.

Qui était parallèle à la Clémentine Amitié ?

Robert D.L.F.

C'était le même genre. Oui, on était à peu près une centaine... J'ai été Vénérable de cette loge en 1964, entre 64 et 68, pendant 4 ans. Je peux vous donner une petite précision : on a discuté et négocié pendant, à peu près, 2 ans, avec les frères qui me proposaient d'être Vénérable. J'étais donc en maçonnerie depuis 9 ans, quand on a commencé à m'en parler... Et puis, j'ai dit : « Moi, vous savez, j'ai étudié, j'avais travaillé aussi de mon côté. Il y a beaucoup de choses que je ne supporterai pas, parce que, je me base quand même sur la tradition maçonnique, sur ce que j'en connais et aussi sur la Constitution du GODF. » Puis, on m'a accusé d'être dictateur, alors que je disais à ces braves frères : « C'est vous qui êtes des dictateurs, parce que vous avez une Constitution et vous imposez votre propre volonté qui est en deçà et au-delà de votre propre Constitution. » Et puis, j'avais dit entre autres choses et pour préciser : « Le jour où je serai Vénérable, je porterai un tablier, des gants blancs, et demanderai à tous les frères de faire de même. »

Le jour où j'ai été installé Vénérable, il y avait en Loge environ 80 frères dont une dizaine de visiteurs. Et j'avais demandé à tous les frères de se munir de tabliers et de gants blancs. Et bien, il y en avait douze qui avaient un petit tablier et des gants blancs. A la clôture des travaux, j'ai fait la chaîne d'union. Dix neuf anciens se sont levés, en disant qu'ils ne pouvaient pas assister à cela... Et ils ont couvert le temple... Voilà, on pourrait en dire beaucoup plus...

Roger C.

Alors mon frère, qu'elle est la différence dans ce que tu viens d'expliquer, entre la maçonnerie libre et la liberté ?

Robert D.L.F.

C'est très simple. Je pense qu'il n'y a pas de différence entre la liberté et la maçonnerie libre. Cela suppose que l'on ait une grande rigueur à l'intérieur de soi-même. Sinon, la liberté signifie tout simplement la licence, le désordre...

R. D.

A propos de cela, je voudrais vous faire part d'une expérience, que j'ai eue, dans ma vie maçonnique, pré-LNF, puisque comme vous le savez j'ai été initié à la GLDF. J'ai beaucoup entendu parler de la liberté dans les loges et notamment la liberté de pensée. Et j'ai, au bout d'un petit nombre d'années, observé que la liberté de pensée était l'instrument que l'on utilisait certaines Loges pour empêcher les gens d'aborder certains sujets...

Robert D.L.F.

Exactement. C'est un usage très pervers du concept de liberté. On peut rappeler que la LNF a des armes et une devise, « God is our guide ». C'est clair. Cela pourrait paraître évidemment le contraire de la liberté de pensée. Je pense que cela n'est pas du tout vrai : la vraie liberté de pensée se trouve dans la tradition maçonnique. Dans une loge de la LNF, si un frère visiteur, par exemple, se levait en disant : « Vous savez, moi mes frères, Dieu cela ne m'inspire pas...Je ne sais pas très bien ce que c'est, je ne comprends pas très bien », on ne lui interdirait pas de parler de cela au nom de la liberté de pensée. C'est-à-dire que le mot liberté est un mot dont on fait un usage hypocrite dans beaucoup de milieux maçonniques. Au nom de la liberté, on vous empêche d'aborder les vrais problèmes traditionnels. Et donc, je crois que la vraie liberté sévit au sein de la LNF, où il n'y a aucune censure, et n'a jamais eu aucune censure de qui que ce soit. Nous nous attachons à la tradition maçonnique et nous ne nous cachons pas derrière notre petit doigt. Nous disons qu'il y a un certain nombre de principes spirituels auxquels collectivement nous adhérons.

R. D.

Je voudrais vous rappeler car cela illustre bien le petit débat, que l'on vient d'avoir là, le Titre premier de la Charte :

« *Nous, Maçons Traditionnels Libres, déclarons souscrire aux règles, définitions, et principes suivants, et nous engager à les respecter*

en toutes circonstances. Titre 1^{er} : La Franc-Maçonnerie est de nature spirituelle, religieuse et traditionnelle. [notez-bien, qu'on n'a pas dit, la Maçonnerie est une religion. Ce texte a été écrit par des gens qui savaient écrire ; même si aujourd'hui, on n'apprend plus aux gens à lire] Elle a pour but la transformation initiatique de ses membres par la méditation de la loi d'Amour de l'Évangile de Saint-Jean, et la pratique rigoureuse des usages, des rites et des cérémonies maçonniques. [Ce sont des principes clairs, nettement affirmés.] Cette transformation doit, et ne saurait s'opérer effectivement, que dans un climat de tolérance, de modestie, de modération, de discrétion, de liberté absolue, de calme et de courtoisie. [...] »

Je pense, que l'addition des substantifs a été délibérée pour dire – on aurait pu en mettre 20 autres – que nous ne sommes pas un parti, ni une secte, nous ne défendons pas une doctrine, *nous essayons de faire vivre des principes.*

François D.

Je voulais savoir, si la LNF, finalement, avait créé le principe des Loges d'études et de recherches. C'est le premier point. Et puis, le deuxième, en étant un peu mordant, est-ce que, en présentant la MTL dans la double démarche, on ne va pas apparaître, comme une sorte d'élite intellectuelle maçonnique ?

R. D.

Premièrement, la LNF a été la première organisation maçonnique en France, à mettre en œuvre une Loge d'Études et de Recherches. Le concept n'est pas d'invention française, mais d'invention anglaise. Évidemment, la Loge mère de toutes les Loges d'études du monde, c'est la Loge des *Quatre Couronnés* de Londres, dont, bien entendu, tous les Frères fondateurs de la LNF connaissaient par cœur tous les travaux. C'est avec cette idée-là que cela a été fait. Les expériences, par exemple, de la Loge Villard de Honnecourt, se sont inspirées de ce qui avait été fait au sein de la LNF.

Deuxièmement, est-ce que cela a abouti à la notion d'élite ? C'est une très bonne question, car, je crois qu'il faut dire une chose importante. La LNF est une organisation maçonnique, où il existe, je crois, un assez fort sentiment d'appartenance. On pourrait même dire un sentiment identitaire, mais, ce n'est pas très bien vu de dire cela. Disons que le « Frère moyen » de la LNF, si j'ose dire, est un Frère très impliqué – j'ai connu, dans ma vie maçonnique, et je connais d'excellents Frères, qui

sont des Maçons, moyennement, modérément ou faiblement impliqués. Qu'est-ce que cela veut dire, « impliqué » ? Cela part de l'assiduité, de la participation aux travaux des Loges, de l'intérêt pour la vie de la fédération, du travail personnel, et puis de cette attitude générale, qui fait qu'on voit qu'un Frère est un Cherchant. Il n'y a d'ailleurs aucun jugement de valeur dans tout cela, chacun marche à son rythme et comme il l'entend, c'est aussi un des principes de la Maçonnerie –. Avec ce que l'on vient dire, la LNF étant beaucoup plus connue qu'il y a 30 ans, quand vous parlez, comme cela m'arrive assez souvent, à de très hauts responsables de la Maçonnerie française, toutes obédiences et rites confondus, ils vous disent : « Ah, mais oui, mais vous, la LNF, vous savez tout, vous êtes..., vous êtes..., vous êtes... » Quelle est la part de flatterie ? Mais même, si ce n'est que de la flatterie, on flatte les gens, à qui, quelque part, on a envie de dire qu'on n'est pas contre eux. Cette image-là est flatteuse, mais, il ne faudrait pas qu'elle nous pervertisse : *Nous n'avons jamais été une élite !* Et le jour où nous le penserons, nous serons complètement à côté du sujet ! Ce serait grave. Nous sommes simplement des Maçons convaincus et impliqués, et nous essayons d'être des Maçons sincères et sérieux. Evidemment, cela nous amène à utiliser des méthodes assez rigoureuses. C'est le choix que nous avons fait. C'est d'autant plus important de le dire : la LNF n'est surtout pas là pour donner des leçons aux autres.

Aujourd'hui, la LNF possède, dans la Maçonnerie française, une image et une autorité, sans commune mesure avec ses effectifs. Nous avons toutes les raisons d'en être heureux : tout simplement, parce que cela nous donne la sécurité et le confort pour vivre. Mais, il ne faudrait que nous tombions dans le piège de Narcisse, surtout pas ! Mais, si nous avons une image élitiste, dans un certain nombre de milieux maçonniques français, gardons-nous d'y croire ! Et, à la limite, je ne suis pas sûr, que cela soit complètement favorable. Par exemple, il y a un auteur, qui sévit depuis de nombreuses années, dans le milieu maçonnique français et qui a publié, à plusieurs reprises, des inventaires des obédiences françaises. Je me souviens, il y a de cela 25 ans, avant d'entrer en Maçonnerie, d'avoir lu dans ses ouvrages une petite description de la LNF : « C'est une obédience extrêmement fermée, qui ne recrute que de rares personnes chaque année, généralement par cooptation » (sic !). C'était cela l'image de la LNF : c'est ridicule, absurde et n'a aucun sens. Pendant des années, j'ai été dissuadé de m'intéresser à la LNF, parce que je me disais : « de toute façon, ils

sont complètement fermés, ils ne voient personne ! ». Donc, vous voyez les effets pervers d'une image élitiste qui ne correspond pas à la réalité.

Frédéric F.

Justement, par rapport à l'évolution de l'image que peut avoir la LNF, est-ce que tu pourrais nous rappeler un petit peu, l'évolution des rapports de la LNF avec les différentes obédiences et l'héritage de René Guilly ? Je pense, notamment, au Rite Français, qu'il avait revivifié au sein du GODF.

R. D.

C'est en fait l'histoire du concept de la MTL. Aujourd'hui, on entend de grands responsables maçonniques français faire les éloges de la LNF. Mais, il a fallu 30 ans, pour en arriver là. Au départ, il y a eu deux types de réactions.

Premièrement, la réaction du GODF, qui a très rapidement accepté un traité d'amitié avec la LNF, et uniquement par respect – il faut le dire – intellectuel de la personne de René Guilly. Le GODF ne nous a jamais été hostile dans toutes les années qui ont suivi, mais il faut bien dire, que le GODF avait oublié ce traité. Nous faisons une apparition annuelle dans le Convent où nous étions invités. On nous recevait, sans trop savoir qui nous étions. Il y avait donc une espèce de neutralité non pas bienveillante, mais une neutralité ignorante. Et puis, il y eut des réactions méfiantes ou hostiles de la part de la GLDF : c'était la hantise des groupuscules, des loges sauvages. Donc, c'est devenu de l'indulgence ignorante et de l'hostilité rampante. Voilà dans quelle atmosphère, nous avons vécu pendant, à peu près, 25 ans. Et puis un nouveau mouvement s'est déclenché, parce qu'un certain nombre de Frères de la LNF ont été un peu plus connus, pour différents types de travaux ou d'interventions. Il y a donc des Frères à des niveaux de responsabilité importants dans la Maçonnerie française qui ont rencontré des Frères de la LNF, dont ils étaient obligés de dire qu'ils n'étaient pas complètement inintéressants. Les choses ont donc changé. Il y eut un énorme travail de communication, parce que nous avons, nous aussi, notre part de responsabilité, ou plus exactement, cela correspondait à une étape de notre vie.

Quand une organisation naît, il faut qu'elle se structure, qu'elle travaille pour elle, si elle veut être solide. Ce fut cette période, d'environ 25 ans, où la LNF a travaillé sur elle-même, pour elle-

même et en elle-même, avec très peu de contacts avec l'extérieur. Et, après 25 ans, elle est sortie solide et structurée, sachant ce qu'elle était, et ce qu'elle voulait faire. En l'espace d'une dizaine d'années, la situation a complètement changé. Aujourd'hui, la LNF a des relations administratives régulières, officielles avec toutes les grandes obédiences françaises, avec lesquelles elle a choisi d'avoir des relations, et jouit d'une considération, liée, non pas à ses effectifs, mais au sérieux, à la rigueur et à l'autorité morale qu'on lui reconnaît. C'est notre seul capital, mais il est décisif.

Pascal L.

J'aimerais poser une question, à savoir, quelle était l'importance de la revue *Renaissance Traditionnelle*, dans la visibilité qu'a eu la LNF, dans une période de gestation ?

R. D.

Tu as tout à fait raison d'évoquer ce point-là, parce qu'il faut bien qu'entre nous, on dise un certain nombre de choses. La revue RT est, pour beaucoup, dans l'image dont jouit la LNF. Et pour cause ! Ses fondateurs ont été les fondateurs de la LNF, son directeur était René Guilly, pendant les 22 premières années de son existence. Aujourd'hui, quand on regarde le comité de rédaction, on s'aperçoit que les Frères de la LNF sont en assez bonne position.

Mais, c'est écrit au dos de la revue : « *Cette revue est sans aucune attache obédientielle.* » Et c'est intégralement vrai ! C'est la revue de l'association *Renaissance Traditionnelle* qui est distincte de la LNF, avec des membres et administrateurs distincts et, qui ne reçoit aucun ordre de la LNF, rigoureusement aucun ! Mais, c'est certain, il a été très vite connu que cette revue est l'expression, dans le grand public maçonnique, de la pensée de la LNF, pour l'essentiel, mais surtout pour la méthode. Vous le savez, beaucoup d'articles de RT ont été d'abord des travaux, des planches, des séminaires, des colloques, au sein de la LNF et qui, ensuite, ont donné lieu à des articles. Il est certain que nous avons toujours joué sur une certaine équivoque, c'est-à-dire, que nous sommes arrivés derrière la revue RT, en disant que c'est une revue ouverte, d'études, et, autant le dire, qu'il n'y pas d'équivalent en France.

J'ai entendu, récemment au Comité scientifique du Musée de la Franc-Maçonnerie auquel j'appartiens, le Grand Maître du GODF, dire : « la seule chose que je regrette, c'est qu'il

n'existe pas au GODF, une revue de qualité, de prestige, de l'autorité, de la dimension, de la revue RT. Mais, j'espère qu'il en existera une, un jour. » Mais, comme le Grand Maître disait cela pour me faire plaisir, je lui ai dit : « Je pense qu'il faudra attendre longtemps ! » Il a souri, parce qu'il a le sens de l'humour. Donc, l'hommage à RT est unanime. Seulement, il faut bien le rappeler, RT n'est pas la revue officielle de la LNF. Alors, à l'époque où je cumulais les fonctions de directeur de RT et de Président de la LNF, c'était un exercice intellectuel qui n'était pas forcément très facile. Mais, j'expliquais que j'étais schizophrène et que, la partie gauche ne communiquait pas avec la partie droite. Tout ceci pour plaisanter auprès de mes interlocuteurs et leur dire : « Comprenez bien que c'est le travail de la LNF, mais que, en tant que revue, ce n'est pas la revue qui exprime les positions de la LNF. »

J'ai cité tout à l'heure, lors de mon propos introductif, ce courant et ce processus autour de la revue « Le Symbolisme » de Wirth, et là, il y aussi une filiation. C'est-à-dire que cette revue s'est arrêtée en 1970. Cette même année, René Guilly disait souvent, avec un sourire – parce que c'est le genre de choses qu'il disait toujours avec un sourire –, je crois qu'il était sincère, « mon maître, Marius Lepage ». Marius Lepage est, en fait, le relais entre l'avant-guerre et l'après-guerre, pour ce courant. Et l'on pourrait dire qu'il y a une espèce de filiation intellectuelle entre Oswald Wirth, Marius Lepage, « Le Symbolisme », et René Guilly, « Renaissance Traditionnelle ». René m'avait expliqué que, Marius Lepage lui avait proposé, à la fin de sa vie, de prendre la suite de la direction du « Symbolisme ». A l'époque, René avait refusé, en disant que « Le Symbolisme » était une très belle entreprise, une très belle revue qui avait marqué le vie maçonnique française, mais que, justement, elle avait permis d'aboutir à un point qui nécessitait que, désormais, on aille plus loin et on fasse autre chose. D'où le titre de la revue, qui est, un peu, une réponse à cela : « Renaissance Traditionnelle ». Le Symbolisme préparait les esprits à une *renaissance traditionnelle*. Il fallait, symboliquement, qu'une autre revue en soit le moteur. Ce qui permettait de casser complètement la formule, le fonctionnement, la présentation, les collaborateurs, l'orientation. Mais, il y a, incontestablement, une filiation.

Philippe L. (Bordeaux)

Je m'excuse ; je vais être un peu provocateur. Je voudrai revenir sur le problème de

génération, cela me semble important, en matière de tradition.

Je vous ai bien écouté ; j'ai compris que l'idée de la MTL était, comme tout ce qui existe, une réaction, en particulier, une réaction assez courante contre cette Maçonnerie, qu'on qualifie aujourd'hui, de libérale, en France.

Cette Maçonnerie a également, elle-même, évolué. Je suis, pour ma part, membre du GODF et de la LNF. Et s'il est vrai que je reconnais, par ce que j'ai entendu de l'historique de ce Grand Orient, et ce qu'il fut, il y a de nombreuses années, il n'en est pas moins vrai qu'aujourd'hui, au GODF, travaillent des Loges de qualité, dans un esprit qui me semble reconstitué. Il y a un personnage que vous n'avez cité pas dans la reconstitution de la Franc-Maçonnerie française, et en particulier du GODF, c'est Francis Viaud, qui, je dirais, après Corneloup, a considérablement œuvré pour la reconstitution du paysage maçonnique. Je voudrais revenir sur ce que disait Corneloup, à propos de la Franc-Maçonnerie : A quoi sert la Franc-Maçonnerie ? – en cela, il reprenait les termes de Willermoz – Cela sert à former des hommes.

Bien, je parle de générations, parce que, pour couper l'idée d'élitisme de la LNF, je crois que beaucoup de gens, aujourd'hui, dans les profanes – il ne faut pas oublier que, avant d'être Maçon, on est profane – ce n'est pas facile dans le paysage maçonnique actuel, eu égard à tout ce que l'on peut lire et entendre dans les médias, de trouver son chemin. Si la voie religieuse est en perte de vitesse, la Maçonnerie n'a pas tellement à se glorifier d'être une voie d'appel de recherche spirituelle, aujourd'hui, dans le sens du mot profane. Donc, lorsque des Maçons s'adressent à la LNF, on leur remet, théoriquement, cette charte de la MTL. Je voudrais, tout simplement, poser cette question, eu égard à ce qui existe – par exemple, au GODF, où l'on parle de la constitution, également, où l'article Ier stipule que la Franc-Maçonnerie est « *une institution philanthropique, philosophique et progressive* », et non pas progressiste et, que cette Maçonnerie a pour objet, entre autres, « *l'amélioration matérielle et morale de l'humanité* », de l'homme en particulier – je pense qu'il est plus simple, pour un profane, d'adhérer à ceci, en particulier, quand on ne sait ni lire, ni écrire, qu'à la Charte. Et je voudrai vous interroger sur ces profanes, qui se révéleront – et vous en êtes pour beaucoup, les anciens, de bons exemples –. Que faire de ces gens pour les aider et les diriger, avec cette Charte, quand il s'agit de gens qui sont, en particulier, athées ?

R. D.

Alors, c'est une excellente question à laquelle on a apporté des réponses très précises depuis l'origine.

Premièrement, l'une des conséquences de la notion de MTL, c'est que nous n'avons jamais eu aucun nationalisme d'obédience. Je veux dire par là, que l'idée, que la LNF est le phare de la pensée maçonnique française et qu'il n'y a que là que les choses sont bien, est une idée, qui non seulement, n'a jamais été professée dans les Loges de la LNF, mais qui a toujours été sérieusement contestée par nous. Nous n'avons jamais pensé que nous représentions l'alpha et l'oméga de la tradition maçonnique. Et nous avons toujours pensé, et d'ailleurs, il y a des textes fondateurs de la LNF, dans les années 60 qui le disent que, eu égard au génie français, la solution maçonnique, pacifique, de l'avenir, pour la France, c'était une confédération d'obédiences, ayant chacune, leur sensibilité propre ; et non pas une obédience unique, qui les réunirait tous, qui est un fantasme que la France ne pourra jamais réaliser. Ce qui veut dire, que nous avons toujours souhaité avoir des relations cordiales, fraternelles et respectueuses avec toutes les obédiences qui voulaient bien. Il fut un temps, où il y en avait très peu qui le voulaient. Mais, le Grand Orient a toujours dit oui.

Dans mon souvenir, je me rappelle être arrivé à la LNF, jeune Maçon – j'avais 6 ans de Maçonnerie – venant de la GLDF, qui une obédience respectable, mais où j'avais été quand même un peu élevé dans l'idée que, il y avait la maçonnerie de la GLDF, et puis il y avait le reste. Donc, je suis arrivé à la LNF, ayant fini par la trouver ; j'ai découvert René Guilly et je souviens des premières conversations où René me disait – j'arrivais à la LNF, qui était un monde assez différent de tout ce que j'avais vu – : « La Maçonnerie française, c'est le Grand Orient de France. ». Je me souviens qu'au départ, je ne comprenais pas, parce que c'était tellement aux antipodes des discours dont j'avais l'habitude. Il y avait une dimension un peu provocatrice, mais aussi un fond profond de vérité, que j'ai compris par la suite.

René, en particulier, a toujours entretenu avec certains membres du GODF, des relations très proches, très cordiales, très sincères, et des relations de travail et d'échanges intellectuels et spirituels, très profondes. Et il y a deux personnages, en particulier, avec qui, il a été très fortement lié, par une amitié et une fraternité profondes, c'est Jean Corneloup et Francis Viau.

D'ailleurs, on rentre dans l'anecdote, quand la LNF a commencé à s'installer à Neuilly, un Grand Maître, de l'époque, du GODF – prototype des Maçons dogmatiques, sectaires, qui, au nom de la liberté de pensée, veulent exterminer tout ce qui ne pense pas comme eux – avait décrété que, il fallait exterminer ce corpuscule clérical, qui voulait se réunir à Neuilly. Il l'a fait savoir aux Frères de « La Lumière », parmi lesquels, se trouvait un Frère éminent, qui savait bien qui était René Guilly et la LNF. Et grâce à son intervention, et au sentiment naturel – typique – des Frères du Grand Orient, qui n'aiment pas qu'on vienne leur marcher sur les pieds, ni qu'on leur dise ce qu'ils ont à faire, la LNF pu rester dans les locaux de « La Lumière ». Donc, il y avait un respect mutuel, très profond.

Et pour achever la réponse, à ta question, très concrètement, il nous est arrivé, depuis 30 ans, des candidats, qui ne savaient pas très bien, qui n'avaient pas très bien lu les textes, qui se sont présentés à nous, et, pour qui, le problème en question, était un problème. On l'a découvert, au cours des enquêtes, des questions, etc. Qu'avons-nous fait ? C'est très simple : nous nous sommes, à chaque fois, assurés que c'était un candidat – pour reprendre une expression traditionnelle – « libre et de bonnes mœurs », quelqu'un de correct, d'honnête, et qu'il avait un vrai désir. Et, à ce moment-là, nous avons cherché à le parrainer, dans une Loge d'une autre obédience, de qualité, où il pourrait être reçu et faire sa vie maçonnique. Cela a été, souvent, au GODF, où nous avons un certain nombre de relations personnelles de Loges de Paris, par exemple. On leur a, régulièrement, envoyé des candidats, avec un pré-rapport, signalant un problème vis-à-vis de nos orientations, mais qui, peuvent être très bien pour la Maçonnerie. Et, beaucoup d'entre eux ont été reçus, et ont fait une vie Maçonnique très heureuse. D'ailleurs, certains sont venus nous rendre visite après. Donc, tout s'est passé en parfaite intelligence.

Je crois que la Maçonnerie est un monde complexe, qui ne peut pas se réduire à une formule unique. Chacun, légitimement, peut en avoir une vision, mais il doit se garder de penser qu'il détient la vérité absolue. Nous, nous avons notre préférence, notre sensibilité, notre façon d'être, et aujourd'hui, c'est quelque chose qui est très bien admis et connu. Encore un exemple, avec le Grand Maître du GODF : quand nous avons pris les premiers contacts avec lui, avant qu'il ne soit Grand Maître, il voulait se documenter, il ne connaissait pas la LNF, ni RT. C'est aussi un homme de dossier, donc il a regardé et écouté. On lui demande

alors s'il a lu notre Charte, notre devise... et lui de continuer : « Oui, j'ai vu, *God is our guide*, j'en suis parfaitement conscient, je sais lire l'anglais. C'est votre spécificité, et c'est tout à fait respectable, parce que vous ne la jetez pas à la tête des autres. » Et je crois, que nous pouvons faire admettre dans la Maçonnerie française, notre spécificité, car nous ne la jetons pas à la tête des autres. Contrairement – et là, je ne serai pas du tout fraternel, parce que, sur ce point, je ne le suis pas – au scandale permanent et vivant, la honte de la Maçonnerie française, qui est la Grande Loge Nationale Française, qui jette la régularité, qui n'est qu'un masque de l'affairisme, sur le reste de la Maçonnerie française. Ce qui est inacceptable. Je n'admettrai jamais aucune complaisance à l'égard de la GLNF. Et je trouve qu'on est beaucoup trop complaisant à leur égard. Alors que certains pensent, parfois, « vous, la LNF, *God is our guide*, la tradition, les rituels maçonniques, les cérémonies, vous êtes dans la mouvance GLNF, vous vous entendez sûrement bien avec eux ». Et bien, sûrement pas ! Car la GLNF est une Maçonnerie du mépris et de l'exclusion, qui sont deux péchés maçonniques inexpiables, dans lesquels, nous ne sommes, pour notre part, je l'espère, jamais tombés.

Philippe L. (Bordeaux)

Est-ce que vous ne pensez pas, quand même, que ce texte nécessite une culture et une connaissance importantes ?

R. D.

Je pense que, toute la Maçonnerie nécessite une certaine connaissance. C'est pour cela que je réagis contre l'idée qu'il y a une Maçonnerie élitiste et une autre qui ne l'est pas. Je m'excuse, mais je vais être un peu rude à mon tour : la Maçonnerie n'est pas faite pour les analphabètes. C'est désolant, mais, il y a d'autres voies de cheminement moral, personnel, spirituel, que la Maçonnerie. Je veux dire que, quand on ne s'intéresse à rien, qu'on ne sait rien faire, et, qu'on ne veut pas travailler, la Maçonnerie n'est pas valable.

J'ai connu des Frères dans certaines Loges, qui étaient de bons Frères, qui étaient dans leurs coins, et ne bougeaient pas, qu'on n'entendait pas, heureux à leur manière – je ne dis pas qu'ils étaient malheureux. Dans de grandes obédiences, ils peuvent, certainement, trouver leur place, parce que, dans une Loge, on a toujours besoin de Frères –. Ce qui m'a toujours un peu gêné, c'est de voir l'attitude condescendante des Frères. Tous les

Frères doivent exprimer leur singularité, alors bien sûr, chacun a son attitude, mais il ne peut pas y avoir des Frères de seconde zone. Or, dans n'importe quelle Maçonnerie, il y a un minimum d'efforts à faire. Si on n'entre pas en Maçonnerie avec une volonté de travail, on va tout manquer.

Une fois que l'on a dit cela, je reconnais que l'exigence est, peut-être, plus grande, au sein de la LNF, du fait de la méthode. Mais, il ne faudrait pas dire que c'est spécifique à la LNF, et que – pardonnez-moi – n'importe quel « zigoto » va trouver sa place dans la Maçonnerie française. Malheureusement, il y en a. C'est dommage, parce que, la Maçonnerie ne le mérite pas, et qu'elle n'est pas faite pour cela.

Pascal L.

Je voudrai revenir sur une chose importante que tu as dite, sur ce qu'est la MTL. On ne peut pas faire l'économie d'une doctrine, et du dogme. Et je crois, qu'il y a une très grande différence entre accepter le dogme et la doctrine d'un chemin, et devenir – ce qui est antimaçonnique – d'une certaine manière, doctrinal. Je crois, que la LNF, n'est ni doctrinale, ni dogmatique, mais elle suit des dogmes et des doctrines qui sont propres aux Rites, qu'elle met en place.

R. D.

Il faut admettre que c'est une position intellectuelle, qui nécessite beaucoup de rigueur, pour qu'on la tienne.

Augustin A.

Justement, je voudrais poser la question suivante : depuis 68-69, quel a été le rapport ou le rapprochement entre la GLTS-Opéra et la LNF ?

R. D.

C'est très simple. A partir du moment, où l'on est scissionniste, on ne se parle pas, pendant un certain temps. C'est tout à fait normal ; et puis le temps a passé, les contacts, dans l'évolution que j'ai mentionnée tout à l'heure, personnels et individuels ont commencé à reprendre à partir de 1995. Et depuis trois ans, ils sont tellement bons que nous sommes régulièrement invités au Convent d'Opéra, où d'ailleurs, le président du Conseil National de la LNF, sera, avec une délégation au prochain, le 27

janvier. Donc, les relations sont, aujourd'hui, excellentes, confiantes, agréables.

Je peux même dire que nous avons pris une initiative, récemment, qui est de transmettre le 4^{ème} grade du Régime Ecossois Rectifié, à la Grande Loge Féminine de France, – vous imaginez que ce n'est pas le genre de chose facile à faire et, qu'on y a beaucoup réfléchi avant – alors que beaucoup de gens pensaient que cela viendrait de n'importe où, sauf de nous. Nous n'avions consulté personne. Et quelques temps après, au convent de la GLDF, je rencontre le Grand Maître et le Grand Maître adjoint d'Opéra, qui viennent vers moi, et qui me disent « On sait ce que vous avez fait pour la GLFF. On est entièrement d'accord avec vous. C'est bien que vous l'ayez fait. Si vous ne l'aviez pas fait, nous l'aurions fait, mais vous comme nous, c'est la même chose. »

Jacqueline G.

D'autre part, René a toujours gardé des contacts, sans avoir des rapports fréquents, avec les anciens d'Opéra, comme Pierre Fano, Vincent, Massiou, Planque, et tous Frères.

Jean H.

Dans le cadre de la spécialisation, et pour éviter, aussi, un autre marécage, je crois que, un des grands principes, important de la part de René, et de la part de tous ceux, qui l'ont accompagné, a été, lorsque, pour définir la LNF et les trois Rites à suivre, d'éviter toujours, en permanence, de faire l'amalgame entre les trois Rites, et de bien sérier chaque particularité, et chaque spécificité du Rite, de façon à ce qu'il n'y ai pas ce mélange.

D'autre part, dans le cadre des petites aventures, puisque, je suis, à la fois, un jeune et un vieux diplodocus dans la maison LNF, je dois dire qu'à mes débuts, j'avais la chance de voyager beaucoup, en province et à Paris, de visiter des Loges de toutes les obédiences, où ce n'était pas toujours très facile de faire reconnaître ce qu'était la LNF. La plupart du temps, les gens ne savaient pas du tout ce que c'était. Je me souviens que, tout jeune Maître, j'avais assisté, rue Froidevaud, à une conférence par un Frère, qui venait nous visiter souvent, et ce jour-là, j'ai assisté à une cérémonie très émouvante, dans une Loge du GODF. Le Vénérable en chaire, qui avait vingt-cinq ans de Maçonnerie, a reçu pour la première fois, le premier tablier, qui allait lui appartenir en propre. Ce qui me fait bien sourire, parce que, dès le premier jour où j'ai été reçu à la LNF, j'en ai reçu un. Le jour où

j'étais devenu Maître – je connaissais le Rite Français Traditionnel et le Régime Ecossais Rectifié – on m'a demandé de signer ici, pour demander, si je le souhaitais, mon affiliation au Rite Anglais style Emulation, et recevoir, ainsi, mon troisième tablier. Je trouvais cela, excessivement drôle.

Et pour terminer, et rassurer notre Frère qui demandait si la Charte que l'on remet à un candidat est d'une lecture facile. Non, certainement pas. Mais, il faut qu'il fasse, quand même, un petit effort. Je me souviens, qu'à chaque fois, que j'ai eu à servir comme enquêteur, j'ai toujours dit, en spécifiant les derniers articles de la Charte : « là, n'essayez pas trop de comprendre, parce que c'est pour les gens de l'intérieur. Occupez-vous des autres articles, et voyez si vous les approuvez, ou pas. Nous pourrions discuter sur ce qui vous gêne ». Voilà, j'ai dit.

Pierre P.

J'ai une petite question, en forme d'interrogation, très rapide. On a vu que la mise en pratique du projet MTL n'avait pas pu se faire dans une grande obédience, comme le GODF, pour un certain nombre de raisons, il n'a pas pu se faire dans une obédience de taille moyenne, comme la GLNF-Opéra, qu'il a, donc, fallu créer une structure particulière, qui est la LNF, pour que ce projet soit réalisé – et il a été réalisé –. Mais Roger l'a dit, il a fallu une structure administrative très légère, pour laisser cette liberté de recherche à chaque Frère.

Cela veut dire, que la mise en pratique de la MTL ne pourrait se faire que dans des organisations réduites. Ce qui entraîne une certaine fragilité pour la transmission, qui est une question fondamentale pour l'avenir de la MTL.

R. D.

Je crois que, la LNF restera, toujours, une petite organisation, et qu'elle ne peut absolument pas garder sa spécificité, si elle devenait une grande. Vous savez, c'est facile d'appliquer des concepts de marketing, pour développer une société. On pourrait très bien décider, demain, que la LNF est une start-up, et que l'on veut en faire une multinationale. Je crois assez bien savoir comment on pourrait faire, mais ce ne serait plus la LNF, évidemment. Donc, ce n'est pas cela qui nous intéresse. Je pense qu'elle restera toujours minoritaire, d'où le risque, effectivement, qu'elle apparaisse comme élitiste. Mais ce n'est pas comme ça qu'elle veut être. En revanche, elle doit être – et

c'est maintenant réalisé – en totale relation avec toutes les composantes de la Maçonnerie française. Elle doit pouvoir être ouverte, pour porter témoignage de cette conception de la tradition maçonnique, comme une des composantes, qui contribue à donner au paysage maçonnique français, sa richesse. On voit bien qu'un certain nombre de concepts de la LNF diffusent, à travers d'autres obédiences, à travers des initiatives, des créations, des thèmes d'études. Nous n'avons mis de *copyright* sur rien du tout. Ce qui provoque une espèce d'action, par exemplarité, par capillarité, de la LNF qui diffuse à la Maçonnerie française.

Robert D.L.F.

Je voulais simplement dire deux choses. La première, c'est que – je crois que nous avons tous le même témoignage, quand on connaît, assez ou à peu près bien les autres obédiences – au Grand Orient, à la Grande Loge, au Droit Humain, etc., il y a des Frères et des Sœurs, qui ont des conceptions qui sont très proches des nôtres, qui pourraient très bien être à la LNF, mais qui n'y sont pas, pour différentes raisons, et parfois, posant, eux-mêmes, ce chapeau d'élitisme sur la LNF, parce qu'ils ne se sentent pas aptes.

La deuxième partie de ce que je voulais dire, c'est justement cela, quelque chose qui ne se décrit pas, qui ne s'explique pas. Je voudrai vous faire part d'un sentiment, d'une sensation, que j'ai eue, et que j'ai toujours, plus que jamais. Quand je suis entré en Maçonnerie, au Grand Orient, à la Grande Loge, à la Grande Loge Nationale Opéra, il y a toujours quelque chose, qui m'a toujours un peu gêné, c'est de me retrouver un peu comme dans le monde profane, avec les mêmes séparations entre les individus, quoiqu'on en dise et quelles que soient la nature, la valeur et la précision de nos Rites et de nos paroles maçonniques en général. Ce dont je voulais témoigner, c'est qu'il y a un sentiment de dignité, – là je reviens au mot d'élite – peut-être qu'il y a une idée d'élite dans la LNF, mais, ce n'est pas du tout l'élite, telle qu'on la conçoit en général, c'est-à-dire, qu'il me semble, que cette élite-là, tout le monde peut en faire partie, à la seconde, et je vais vous dire pourquoi. Il y a une chose que j'ai ressentie à la LNF, au fur et à mesure, et que je n'ai pas pu malheureusement, ressentir ailleurs, sauf, dans des cas particuliers avec tel ou tel Frère, c'est qu'il y a un sens de la dignité, qui est inconditionnel, de l'individu. Je veux dire, par là, qu'il n'y a pas cette dignité particulière, due à telle ou telle origine, à telle ou telle culture, ou à tel ou tel milieu, mais il y a un

sens – et c’est pourquoi, j’ai eu la précaution de dire, que cela ne s’explique pas – de la dignité intégrale de chacun vis-à-vis des autres, et cela peut être rattaché au fait, que nous n’avons pas de Grand Maître : ce n’est pas la condition, ni la cause, c’est l’effet. Il y a ce sens d’une égalité principielle, qui va beaucoup plus loin, je crois, que toutes les tentatives d’égalité sociales, politiques, économiques, etc., qui ne me gênent pas du tout. Mais l’égalité me paraît être, tout à fait, autre chose. C’est-à-dire, que l’on se trouve en face de quelqu’un – j’ai toujours ressenti cela à la LNF, et encore plus aujourd’hui qu’hier – il y a un respect et une intégrité, intégralement égale, que je n’ai jamais ressentis, à ce point-là, partout ailleurs en Maçonnerie.

R. D.

Je voudrai dire, en retombant de quelques degrés, que l’une des conséquences concrètes de ce que tu viens d’énoncer, est que, pour ma part, en quinze ans de LNF, je n’ai jamais vu de querelles personnelles, d’ambition maçonnique, et de compétition, qui font malheureusement la vie quotidienne d’un très grand nombre de Loges dans un très grand nombre d’Obédiences. C’est un phénomène qui est totalement inexistant à la LNF, et je pense, que ce n’est pas l’effet du hasard.

La Maçonnerie Traditionnelle Libre

(2^{ème} partie)

Roger Dachez

II De la Maçonnerie Traditionnelle Libre & des trois Rites pratiqués à la LNF

On a bien défini ce qu'était le projet de la MTL, et puis il a fallu concrétiser tout cela. Le premier travail à accomplir, a été de déterminer les Rites dont la fédération ferait choix, les raisons pour lesquelles on choisirait tel ou tel Rite, comment ils seraient organisés, à partir de quel rituel, et quel mode de fonctionnement on leur donnerait. Tout ceci, étant des choix qui résultaient de la méthode et de la double démarche évoquées précédemment, c'est-à-dire, dont la première étape était, évidemment, une recherche documentaire extrêmement sérieuse, avec, comme deuxième étape, le souci d'inscrire cela, non pas dans une démarche d'érudition gratuite, mais dans une démarche authentiquement initiatique.

1 Article IX de la Charte de la Loge Nationale Française

Avant d'aborder cette question elle-même, je crois qu'il est nécessaire de relire le titre IX de la Charte, qui est le plus long, mais, qui nous met au cœur du sujet. Puis ensuite, je ferai un premier commentaire :

« Les Maçons Traditionnels Libres constatent que le pluralisme des rites est désormais une réalité maçonnique qui doit être admise. Ils affirment qu'à travers ce pluralisme des rites une recherche initiatique et prudente doit permettre de retrouver l'essence traditionnelle de la Maçonnerie. Les rites ne s'excluent pas, ils se complètent. Ils doivent cependant conserver tous leur plus grande pureté ainsi que leurs traditions et usages propres. Un Maçon peut pratiquer plusieurs rites mais il faut dans ce cas qu'il s'abstienne soigneusement de les mêler par ignorance ou par un désir irréfléchi de bien faire. [...] »

Outre que la formulation est amusante, elle correspond tout à fait à une certaine réalité humaine, et cela se réfère à ce que nous disions dans l'exposé précédent.

« Les Maçons Traditionnels Libres font choix à ce jour [nous sommes en 1969, et cela n'a pas changé pour l'instant] de trois rites :

- Le Rite Français Traditionnel (ou Rite Moderne Français Rétabli, issu de la Grande Loge de 1717)
- Le Rite Ecossais Rectifié (issu en 1778 et 1782 de la Stricte Observance)
- Le Rite Anglais Style "Emulation" (issu en Angleterre de l'Union de 1813)

Ils estiment que la réunion de ces trois systèmes, égaux en intérêt et en valeur initiatique, a de fortes chances de rassembler la quasi totalité de la tradition maçonnique et que tous les autres systèmes sont composés des mêmes éléments, parfois avec moins de cohérence. »

Le texte doit être un peu décrypté. Ce qui est important c'est de dire que l'on a choisi 3 rites fondamentaux, qui chacun correspond à des traditions bien autonomes et qui ne se recoupent pas. De telle sorte que, si ces trois rites sont explorés, on peut considérer que l'essentiel de la tradition maçonnique européenne et de la tradition maçonnique originelle va se retrouver dans ces trois rites.

La phrase un peu sibylline qui dit que, « les autres systèmes composés des mêmes éléments, parfois avec moins de cohérence », fait allusion, principalement, au Rite Ecossais Ancien et Accepté, qui est le prototype d'un rite *melting-pot* où on a mélangé les choses, avec parfois moins de bonheur. C'est la raison pour laquelle, on ne pratique pas ce rite, parce que, tous ses éléments sont présents dans les trois rites pratiqués à la LNF, mais dans leur formulation initiale, et non pas, dans un mélange, plus ou moins, incohérent.

« Chacun de ces trois rites comporte un ou plusieurs grades complémentaires qui sont conférés dans des organismes nettement distincts des Loges symboliques et de leur fédération.

« Chaque rite doit être pratiqué dans le respect absolu des textes et définitions fondamentaux à savoir :

- Pour le RFT (ou Rite Moderne Français Rétabli), les schémas directeurs reconstitués selon les textes français des XVIII^e et XIX^e siècles et les vieux documents anglais et écossais sur les rituels et les instructions par demandes et réponses, dont le plus ancien actuellement connu remonte à 1696.
- Pour le Régime (ou Rite) Ecossais Rectifié, les textes définitifs rédigés à Lyon de 1785 à 1787 sous la direction de Jean-Baptiste Willermoz et selon les schémas adoptés au Convent de Wilhelmsbad (1782).
- Pour le Style "Emulation", les textes actuellement en usage dans la Loge de Perfectionnement Emulation. »

Et puis, il y a une suite de stipulations, qui apparaissent, toujours, extrêmement curieuses et incompréhensibles, et en particulier, pour un candidat à qui on donne cela, qui ne voit absolument pas ce que cela veut dire. Ce sont les points suivants :

« Ces trois rites devront s'aligner, en particulier les deux premiers, sur les décisions essentielles de la Loge de Promulgation tenue à Londres de 1809 à 1811 et les usages universels suivants :

- l'ordre ancien des mots sacrés, c'est-à-dire B. pour le premier grade et J. pour le second.
- l'énoncé normal des noms des trois colonnes qui doit se faire dans l'ordre : Sagesse, Force, Beauté.
- l'association de ces trois colonnes avec les trois premiers Officiers de la Loge et les deux colonnes du Temple de Salomon :

Sagesse	Vénérable Maître
Force	Premier Surveillant
Beauté	Deuxième Surveillant
Force	Colonne J.
Beauté	Colonne B.

- ne laisser apparaître dans aucun des trois premiers grades le mot de Maître Installé, afin que les Loges puissent pratiquer normalement la cérémonie secrète, d'installation reconnue par la Loge de Promulgation comme un des usages anciens de la Maçonnerie. »

2 Respect des sources

Il faut, d'emblée, faire une petite halte, pour dire que le projet de la LNF, dans l'esprit de la MTL, a été un projet complexe, et qui probablement n'a pas toujours été compris par toutes les générations qui se sont succédées à la LNF. Première notion très importante : utiliser des rites maçonniques dans le strict respect de leurs textes et de leurs sources originels, ce qui supposait, évidemment, tout un travail.

a) Dans les trois rites

Le RFT, le plus ancien, est venu d'Angleterre, à Paris. Cela veut dire que l'on a pris des textes anciens, français, anglais et écossais, de 1696 à 1740 – pour la France, on est allé un petit plus loin même, jusqu'au début du XIX^e siècle – pour constituer, ce que René avait appelé des « schémas directeurs », c'est-à-dire des matrices de rituels, qui correspondent chacun à des séquences fixes dans l'ensemble de l'évolution de la Maçonnerie du rite moderne, c'est-à-dire, issue de la première Grande Loge de 1717. Pour le Rite Rectifié, ce fut plus facile, les textes ayant été fixés au Convent de Wilhelmsbad. La Maçonnerie de rite Emulation, quant à elle, repose sur des rituels en usage dans la Loge de Perfectionnement de Londres. On verra, qu'en réalité, même si tout cela paraît clair, c'est plus compliqué que cela en a l'air.

b) Tentative d'homogénéisation

Indépendamment de cette première exigence, la deuxième partie des textes que je vous ai lus, en dernier lieu, assez troublante, difficile à comprendre, montre que l'on a homogénéisé un certain nombre de choses. En effet, c'est un secret de Polichinelle, que l'ordre des mots sacrés des deux premiers grades, n'est pas le même dans la Maçonnerie de Rite Emulation, et dans le Rite Français ou dans le Rectifié, mais l'inverse. Deuxièmement, ce n'est un secret pour personne, que l'installation secrète anglaise, n'était pas connue de la Maçonnerie française, et que le mot du Maître installé existait dans certains des mots de passe ou des mots sacrés des trois premiers grades, dans certaines traditions maçonniques. Donc, on a

été obligé d'opérer, à l'époque, une espèce d'homogénéisation, c'est-à-dire, de modifier un certain nombre d'usages, de modifier l'ordre des mots sacrés dans les rituels du RFT et du RER – ce qui n'est pas complètement anodin – de supprimer certains mots qui apparaissaient dans les trois premiers grades, pour les réserver à des grades ultérieurs, de sorte que, il y eu une tentative de créer une Maçonnerie homogène, tout en respectant les différences et l'authenticité d'origine des trois rites. C'est un exercice de voltige, qui n'est pas facile à réaliser, et qui, au fil du temps, a posé un certain nombre de problèmes. Je voulais, simplement, signaler, en préambule, cette ambiguïté de départ, et le fait, qu'elle n'a pas toujours été bien comprise.

3 *Rite Français Traditionnel*

En ce qui concerne le RFT, on peut dire que c'est le cas de démonstration, de ce qu'est la démarche de la MTL. On l'a dit précédemment, toute cette aventure a commencé dans des Loges du Rite Français, au GODF, dans les années 50, à un moment où le Rite Français, tel qu'il était pratiqué sur les rituels fournis par le GODF, était arrivé à un degré d'appauvrissement complètement affligeant, à tel point que, dans certaines Loges, on ne l'utilisait même plus. La première application de cette méthode, a été de retrouver ce que René appelait souvent, d'une expression que j'aime beaucoup, notre « tradition maçonnique nationale », c'est-à-dire la forme particulière maçonnique qui s'est forgée en France, à partir de 1720-25, en provenance immédiate de l'Angleterre. Et là, on a développé un système original, qui tient, d'une part, à ses origines anglaises, mais qui, d'autre part, a très rapidement pris son chemin originel.

a) *Des textes connus et authentifiés de 1696 à 1802*

La méthode a été simple. Il a, d'abord, fallu, retrouver, transcrire, établir, éditer, tous les textes disponibles, de 1696 à 1801. Pourquoi ces deux dates ? 1696 est la date certaine du manuscrit le plus ancien d'un rituel maçonnique connu, le manuscrit des archives d'Edimbourg, qui correspond à la réception d'un candidat aux grades d'Apprentif-Compagnon et Compagnon, pratique des Loges Ecossaises, à la fin du XVIIe siècle, et encore, à la fin du XVIIIe siècle. Et, 1801 correspond à l'édition du Régulateur du Maçon, qui est le premier rituel imprimé, officiel du GODF et qui résume, en quelque sorte, toute l'évolution du rituel du GODF, au cours du XVIIIe siècle. Ce rituel de 1801 n'est que l'impression d'un rituel qui, sous une forme manuscrite, avait été fixé, dès 1786,

à la fin des travaux du Grand Chapitre Général de France. Entre 1786 et 1801, il s'était passé un certain nombre d'évènements politiques en France, qui avaient obligé à différer l'impression. Donc, tous ces textes avaient été établis, on y avait ajouté l'importante documentation fournie par les divulgations maçonniques françaises de 1744 aux années 1760, et puis, par un certain nombre de manuscrits datés, qui existent dans différents fonds d'archives en France.

b) *Première période*

Le travail qui a été fait, consistait à retrouver les lignes directrices, c'est-à-dire une espèce de squelette, des constantes du rituel de cette tradition-là. Il y en a un certain nombre, qu'on peut très rapidement établir : la position des Surveillants, les 3 grands chandeliers et leur position, la nature et la composition particulières du Tapis, la structure générale de l'ouverture et de la clôture de la Loge, l'ordre des mots sacrés sachant qu'on se référait à une tradition qu'on supposait plus ancienne, et puis, bien entendu, la structure générale des cérémonies. A partir de là, la première tentative a été de construire un rituel de référence, qui agglomérerait tous les apports, qui s'étaient produits, au cours du XVIIIe siècle. Ainsi, au bout de quelques années, il y eut une première version du Rite Moderne Français Rétabli, où les cérémonies étaient extraordinairement longues, complexes et luxuriantes, parce que, on y avait mis tout ce qui avait été trouvé, du XVIIIe siècle, pour les cérémonies, les ouvertures et les clôtures aux 3 premiers grades.

Evidemment, c'était un ensemble extraordinaire, parce que tout y était. Tout ce qui existait, avait été pratiqué, et chaque usage et élément de cérémonie se référait à un document. Rien n'était inventé : toutes les phrases et tous les mots étaient issus de documents, manuscrits ou imprimés, sérieusement établis et authentifiés au XVIIIe siècle. Cela a été un premier état, en disant que nous avons rassemblé, dans le Rite Français Traditionnel, toute la tradition de la Maçonnerie française, du XVIIIe siècle, en tenant compte de son origine immédiate, qui est la transmission anglaise, aux alentours des années 1715-1720.

c) *Deuxième période*

Et puis, il y a eu une deuxième période, une deuxième phase, qui a commencé, probablement, aux alentours des années 1980, où il a été décidé d'alléger ces textes, qui étaient très lourds et très complexes. Non pas, parce qu'il faut faire plus court, ce n'est jamais comme cela que

l'on a réfléchi. Je me souviens d'une expression, une description du problème faite par René Guilly, vers 1985, qui disait : « nous avons fait avec le Rite Moderne Français Rétabli – le Rite Français Traditionnel – une superbe cathédrale gothique. Maintenant, je voudrai que nous fassions une humble chapelle romane. » Donc, il a fallu développer notre compréhension de ce qui, dans la tradition maçonnique française, était fondamental de ce qui était accessoire. A la lumière de ce travail – ce qui ne pouvait pas être fait au début, parce que, au début, tout paraissait d'une importance égale – on a enlevé tout ce qui paraissait tardif, accessoire, ne se reliant pas à l'essentiel, et attesté dans de rares documents, pour voir ce qu'il resterait. Ce travail a été accompli, pour aboutir à une forme, qu'on peut penser être relativement stable, du Rite Français, désormais, qualifié de Rite Français Traditionnel.

d) *Démarche structurante & pédagogique*

Mais, j'insiste sur le fait, que la démarche de formation du RFT a été structurante et pédagogique, pour la LNF, parce que, c'était vraiment la première mise en œuvre de la méthode de la MTL, à savoir, la recherche d'une tradition authentique, avec une totale liberté, pour hésiter, pour se tromper, pour évoluer, jusqu'à sentir la forme stabilisée. A chaque fois, nous ne serons pas guidés dans ce travail, par l'avis de la commission des rituels, les humeurs de je ne sais quel grand officier ou les préférences de tel ou tel courant de la LNF ; nous ne serons guidés que par une seule chose : les acquis de la recherche historique, et rien d'autre.

C'est vraiment l'exemple type de la mise en œuvre de cette méthode. Cela a donc abouti à un rite, qui s'appelle le RFT, et dont il faut dire un certain nombre de choses.

e) *Equivoques*

☞ Rituel de la Grande Loge de 1717

Quand toute cette aventure du Rite Moderne Français Rétabli a commencé – un certain nombre d'entre nous peuvent le dire, notamment, Jean-Jacques – on disait, couramment, que les Loges de ce rite-là, pratiquaient le rituel de la Grande Loge de 1717. Nous savons, naturellement, que c'est complètement faux. D'abord, parce que nous ne savons pas très bien ce qu'était le rituel de la Grande Loge de 1717, et puis, parce que, si aujourd'hui, nous le savons mieux, qu'il y a 30 ans, ce n'est sûrement pas le RFT. Ce n'est pas très loin, il y a beaucoup de points communs, et même énormément, mais dire, que c'est le rituel de la

Grande Loge de 1717, cela n'a pas de sens. C'est autre chose ; il y a dans ce rituel du RFT, des choses qui n'existaient pas encore, ou des choses qui n'existaient plus en 1717. Donc, c'est bien autre chose. Il ne faut pas le présenter comme cela.

☞ Grades bleus après 1750 en France

D'autre part, il y a une autre équivoque : il existe d'autres RFT dans d'autres obédiences, qui, tous, viennent de cette aventure, mais des gens, qui, à différentes époques, ont quitté le groupe, la filière, et n'ont plus compris le système. Il existe dans différents milieux obédientiels français, des Loges qui travaillent au Rite Français, dit Traditionnel, alors, daté de 1778, de 1783, parce qu'ils sont tombés sur un rituel, dont ils ont considéré que c'était le Rite Français, auquel ils ont attribué une date, qui généralement n'est pas sûre, disant que c'était la restitution des usages de la Maçonnerie française du XVIIIe siècle. Et bien, non ! Le RFT, pas plus qu'il n'est le rituel de la Grande Loge de 1717, n'est le rite de la Maçonnerie française du XVIIIe siècle. Tout simplement, parce que, le rite de la Maçonnerie française du XVIIIe siècle était extrêmement variable, et puis, ce n'est pas bien malin de trouver un rituel du XVIIIe siècle, pour les grades bleus – il y en a des dizaines et des dizaines à la Bibliothèque Nationale de France, de 1770, 1775, 1780, etc. –, ce n'est pas compliqué, mais ce n'est pas intéressant non plus. Parce que, très rapidement, après 1750, notamment, la Maçonnerie française des grades bleus, s'est étriquée, s'est rétrécie et est devenue sans intérêt. Les Frères, au XVIIIe siècle – il faut bien se persuader de cela – n'accordaient aucun intérêt aux grades bleus. On était Apprentif-Compagnon, en une seule fois dans la soirée ; on était Maître la fois suivante. Et après, on indiquait au Frère qu'il allait commencer les choses sérieuses, à travers une vingtaine de grades beaucoup plus intéressants. La Maçonnerie bleue était totalement simplifiée. Donc, vouloir même restituer – là aussi, c'est tout le travail des Loges d'études et de recherches qui l'a montré – la maçonnerie française du XVIIIe siècle, telle qu'elle a été effectivement pratiquée dans les grades bleus, après 1750, serait désespérant de manque d'intérêt.

f) *Définition*

Alors, qu'est-ce que le Rite Français Traditionnel ?

☞ Sans antécédent de cette forme-là

C'est un rituel, qui n'a jamais existé au XVIIIe siècle, et qui n'a jamais été pratiqué par aucune Loge, sous cette forme, au XVIIIe siècle.

Néanmoins, c'est un rituel traditionnellement authentique. Parce qu'il est exclusivement fondé, sur des sources documentaires, rigoureusement authentiques – pas un seul passage n'est inventé –. Il suit les schémas de documents certains, qui s'échelonnent de 1696 aux années 1780, et il représente un état idéal de la Maçonnerie française au XVIII^e siècle, tel qu'il aurait pu exister – c'est très important de le définir comme cela – si des Frères à cette époque, avait eu une connaissance et une compréhension complète de toutes les sources et de toutes les significations traditionnelles, de la Maçonnerie venant d'Angleterre. Ce qui ne s'est produit à aucun moment, au XVIII^e siècle.

☞ *Restitution traditionnelle et authentique de la Maçonnerie française du XVIII^e siècle*

Le rituel du RFT, est une synthèse intelligente et documentée de l'ensemble des courants traditionnels, strictement, de tradition française, au XVIII^e siècle, tel que des Maçons de cette époque, s'ils avaient tout connu et eu tous les documents en main, et les bonnes clés pour les comprendre, auraient pu le faire eux-mêmes. C'est donc, à deux siècles d'écart, une restitution non pas historique, non pas archéologique, mais une restitution traditionnelle, authentique, de la Maçonnerie française. Voilà ce qu'est le RFT et pourquoi il s'appelle ainsi, et qu'il ne s'appelle plus Rite Moderne Français Rétabli, car ce n'est pas rétablir quelque chose qui aurait existé. C'est redonner une authenticité traditionnelle, à un courant maçonnique, qui sous cette forme, au XVIII^e siècle, n'est jamais parvenu à son but.

☞ *Aux antipodes d'une démarche historiciste*

Mais, à aucun moment, ce n'est une chimère maçonnique ou une vue de l'esprit, une construction utopique ou idéale. C'est une excellente illustration de la MTL : on arrive par l'extraordinaire liberté qui nous a été donnée de travailler, pour cette élaboration progressive, sans projet préconçu – parce que, généralement, pour les systèmes ou les chimères, le projet est terminé en 6 mois, et n'évolue plus –. Or, là, c'est un travail qui a duré 30 ans. C'est en cela, que notre démarche, contrairement à ceux qui ne la comprennent pas, n'est pas une démarche historiciste. *C'est une démarche où la recherche historique permet de retrouver les significations traditionnelles qui nous intéressent.*

g) *Hauts Grades*

☞ *Césure moderne avec les grades bleus*

Ce travail qui s'est fait dans le cadre du RFT, pour les trois premiers grades, s'est poursuivi dans le même esprit, pour les grades complémentaires, car comme l'histoire du XVIII^e siècle nous a permis de le comprendre, la césure qui s'opère, encore aujourd'hui, très souvent, dans les esprits des Maçons français, entre les grades bleus et les hauts grades, dont on prononce le nom, à voix un peu plus basse, est non seulement ridicule, grotesque, mais démontre une méconnaissance profonde de la tradition maçonnique.

Depuis les années 1720, la Maçonnerie comprend un nombre indéfini de grades, et les trois premiers ne jouissent d'aucun privilège particulier. Donc, dire que la Maçonnerie, c'est trois grades, et trois grades seulement, c'est une pure stupidité. Mais, elle a été proférée de manière grandissante, au cours du XIX^e siècle, pour des raisons politiques, tout simplement, parce que les obédiences gouvernant les trois premiers grades, ont vu la nécessité d'acquérir leur indépendance, ce qui a été acquis en conflit avec les organismes de hauts grades. Même, quand d'ailleurs, la plupart des Frères qui sont dans ces Loges bleues, n'aspirent qu'à une seule chose, c'est d'accéder aux ateliers supérieurs. Mais, alors, on arrive à cette situation schizophrénique, et encore une fois, grotesque, qui consiste à dire que, les hauts grades n'existent pas, le Maître Maçon est dans la plénitude de ses pouvoirs maçonniques, et dans les couloirs de dire aux Frères qu'il faudrait peut-être y penser.

☞ *Approche traditionnelle*

Nous, nous disons, parce que c'est la tradition maçonnique, que le grade de Maître, est un grade parmi d'autres. Il est très intéressant, parce que c'est le premier des hauts grades : ce n'est pas le dernier des grades symboliques. Et les hauts grades sont l'essence de la Maçonnerie. Je vous rappelle, qu'au XVIII^e siècle, en tout cas, avant 1750, le Maître de la Loge gouvernait tous les grades : il donnait le premier, le deuxième, le troisième, le quatrième, le sixième, le huitième, le dixième, qui ne portaient, d'ailleurs, pas de numéro, à cette époque, mais seulement des noms. Il n'y avait pas de séparation entre la Loge et le Chapitre.

Dans le cadre du Rite Français, a été mis en place un système de hauts grades, les 4 Ordres du Rite Français, établis en 1786, résumant la tradition maçonnique française, à travers un travail de restitutions et de mises au point des textes,

opérées de la même manière, pendant de nombreuses années. D'ailleurs, ce qui est singulier, c'est qu'aujourd'hui, les 4 Ordres du Rite Français, reprennent force et vigueur, au GODF, où ils étaient oubliés depuis un siècle et demi, et les Frères du Rite Français des hauts grades se trouvent confrontés aux mêmes difficultés.

Je voulais simplement insister sur le problème du RFT, parce que, je crois, c'est là, véritablement, que la méthode a été mise en œuvre pour la première fois.

4 *Rite Anglais – style Emulation*

Le deuxième exemple, qui est très différent, qui permet d'aborder d'autres questions et d'autres problèmes, c'est celui de la Maçonnerie anglaise.

a) *Maçonnerie anglaise marginale dans les premiers tiers du XXe siècle en France*

Comme j'ai eu l'occasion de le dire récemment, créer, en 1968, des Loges de tradition anglaise, en France, n'allait pas de soi. Parce que, cette Maçonnerie paraissait profondément étrange, curieuse, exotique, très différente de la Maçonnerie française. Elle était restée confinée, jusque-là dans la GLNF, pratiquée, pour l'essentiel, par des anglais, en anglais, et depuis 1927, traduite en français pour de rares Loges francophones de la GLNF ; donc la Maçonnerie Emulation était quelque chose de complètement marginal. Lorsque la GLNF-Opéra s'est créée, il y avait des Frères qui, bien entendu, connaissaient Emulation. Et pour la première fois, cette Maçonnerie a été accessible à des Frères, en dehors de la GLNF. Et les Frères, qui allaient être les fondateurs de la LNF, mais qui, à un moment donné, étaient à Opéra, ont demandé à ces Frères de conserver cette Maçonnerie et de la transmettre. A ce moment-là, les Frères du RFT, de la MTL, qui ne portaient pas encore ce nom, et qui, jusque-là, ne s'étaient intéressés qu'à la tradition maçonnique française, se sont rendus compte qu'ils disposaient d'un outil, et qu'ils allaient pouvoir l'appliquer à d'autres traditions maçonniques.

b) *Travail accompli dans la Loge William Preston*

Ils l'ont appliqué, notamment, à la Maçonnerie Emulation. Le même travail d'élucidation des sources, de restitution des textes, de compréhension des significations environnantes de la Maçonnerie anglaise – ce qui supposait d'abord une très bonne connaissance, et donc une étude de la maçonnerie anglaise, de ses problèmes, de la société anglaise, de circonstances de création de ces rituels, tout ce que, généralement, on ne

regarde pas, parce que cela nécessite du travail – a commencé à être fait, et, naturellement, s'est rapidement poursuivi au sein de la LNF, avec une Loge d'études et de recherches spécialisée dans ce domaine, la Loge William Preston, et ceci a produit des effets.

c) *Articulation avec les hauts grades*

On pouvait penser, que tout était simple dans le rite Emulation, à partir des rituels écrits et pratiqués par la Loge de perfectionnement, Emulation, à Londres. Il fallait retrouver l'application de ces textes, c'est-à-dire, bien comprendre, comment cela fonctionne, sachant qu'ils ne sont pas commentés – mais cela n'était pas trop difficile – et le problème qui s'est posé, est l'articulation avec les hauts grades, spécifiques de la tradition anglaise. Et là, on voit très bien que la méthode MTL a aussi fonctionné.

Arc Royal

Voici un exemple tout à fait caractéristique : les relations de la Maçonnerie bleue avec l'Arc Royal. Le grade de l'Arc Royal, très important dans la Maçonnerie anglaise, apparu en Angleterre au milieu du XVIIIe siècle, dans les valises – si je puis dire – de la Grande Loge des Anciens, probablement en provenance d'Irlande, qualifié par eux-mêmes « *d'essence et de moelle de la Maçonnerie* », c'est-à-dire, comme étant l'accomplissement maçonnique suprême. Ce grade était réservé à des Frères de longues expériences, qui d'abord étaient Maîtres Installés, et donc Vénérable Maître de leur Loge depuis un certain temps, et qui possédaient éventuellement, d'autres qualités maçonniques. Or, il se trouve que, quand les anglais, au cours du XIXe siècle, ont procédé à une refonte profonde de leur pratique maçonnique, ils ont considérablement simplifié les conditions d'accès à l'Arc Royal.

Et, c'est ainsi qu'aujourd'hui ce grade considéré en 1750, comme le cœur et l'accomplissement suprême, l'arche sainte de la Maçonnerie, est un grade que n'importe quel Maître Maçon, en Angleterre, peut obtenir après 3 semaines d'ancienneté de grade de Maître, contre paiement d'une capitation supplémentaire. Il est bien évident que cela change complètement le statut du grade. Donc, le travail de la LNF, et des organismes qui lui étaient liés – le Chapitre de l'Arc Royal « *Confiance – au Chardon d'Ecosse* » qui vient d'Angleterre puisqu'il avait appartenu, à une certaine époque, à la GLNF – a été, pas seulement de restituer les textes, ce qui fut assez facile, mais de restituer des relations traditionnellement

correctes, entre cette Maçonnerie de l'Arc Royal et les grades bleus. C'est ainsi que – le problème de la Maçonnerie de la Marque s'est inséré. On a construit, par la réflexion et par l'étude, une filière maçonnique anglaise, qui est traditionnellement cohérente, avec les 3 grades bleus, la Maçonnerie de la Marque – qui est, en fait, une variante du 2^{ème} grade & conférée uniquement à des Maîtres Maçons – et ensuite, la Maçonnerie de l'Arc Royal – conférée à des Frères qui sont à la Marque et qui sont Maîtres Installés ; d'ailleurs, à l'intérieur même du Chapitre de l'Arc Royal, les 3 offices principaux doivent en plus être conférés à des Frères qui ont été Vénérable Maître de la Loge de la Marque.

Là encore, on retrouve l'application de la méthode : bien connaître le contexte, les sources historiques, les circonstances d'apparition, pour donner à des textes qu'il ne suffit pas de lire pour qu'ils vivent, leur vraie dimension et un contexte qui leur est correct. Et la LNF, en lien avec le Souverain Chapitre de l'Arc Royal « Confiance – au Chardon d'Ecosse n° 1 » est le seul en France à pratiquer ce système maçonnique anglais, dans cette structure-là, c'est-à-dire, comme cela n'est pas pratiqué, même en Angleterre depuis 1830 environ, mais, en revanche, comme cela continue d'être pratiqué en Irlande et en Ecosse, qui ont conservé des traditions plus anciennes.

d) Modifications par les Maçons anglais de leur propre tradition

Tout ceci pour dire, que, quand une certaine obédience française vous dit : « nous sommes réguliers ; nous faisons une Maçonnerie parfaite, d'ailleurs nous faisons exactement comme les anglais. », c'est justement là qu'il faut se poser des questions !

☞ Opération chirurgicale de la Maçonnerie anglaise sur ses rituels au XIX^e siècle

Parce que les anglais ont opéré sur la Maçonnerie une intervention chirurgicale, de chirurgie plastique et destructive massive au XIX^e siècle. La Maçonnerie est devenue absolument incompréhensible, et les anglais ne se sont pas vraiment rendus compte de cela sur le moment. Donc, dire « nous sommes une Maçonnerie régulière, authentique, reconnue, nous pratiquons les rituels anglais », c'est justement cela qui, sur le plan traditionnel, est suspect. Car, quand on regarde l'histoire, les sources, l'évolution, les circonstances d'apparition ou les modalités de transformation des rituels en Angleterre, on s'aperçoit qu'il faut, rapidement, abandonner ce système, et revenir à un

système bien antérieur, non pas parce qu'il est plus antérieur, mais parce qu'il est beaucoup plus cohérent et qu'il faisait apparaître – lui seulement – les significations traditionnelles dans leur cohérence d'origine. Donc, le système n'est pratiqué de cette manière-là qu'à la LNF.

☞ Suppression des châtiments par la Grande Loge Unie d'Angleterre en 1986

Encore une fois, cela n'a pas été une proclamation, mais, le fruit d'une recherche qui s'est étalée sur un certain nombre d'années. Cela va même assez loin, parce que, en 1986, il y avait un très important débat, au sein de la Grande Loge Unie d'Angleterre, qui a abouti à des modifications importantes dans les rituels, et en particulier, par la suppression de ce que l'on appelle les châtiments physiques dans les obligations aux différents grades.

☞ Démarche consciente de la MTL vis-à-vis des évolutions de la Maçonnerie anglaise

Bien entendu, pour ce qui nous concerne, nous ne les avons pas appliquées, nous apparaissant dictées, comme nous l'avons bien analysé à l'époque, par des considérations politiques et des relations publiques de la GLUA – considérations qui nous sont totalement étrangères – et qui, sur le plan traditionnel, sont indéfendables. Ce qui veut dire que, lorsque, dans la Charte, on dit que « pour le Rite Emulation, nous utilisons les textes actuellement en usage dans la Loge de perfectionnement Emulation », ce n'est plus vrai depuis 1986, ayant récusé les graves altérations opérées par les anglais contre leurs propres rituels, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'authenticité traditionnelle, mais qui ont uniquement à voir avec la politique de commercialisation de la GLUA et avec les difficultés qu'elle avait dans l'opinion publique vis-à-vis de certains milieux politiques ou sociaux.

Donc, vous voyez, jusqu'où peut conduire cette démarche de la MTL. Nous, nous sommes libres de maintenir une tradition, même quand la Maçonnerie qui apparaît comme la détentriche d'origine de cette tradition l'a elle-même oubliée. Il est bien évident que c'est dans une structure qui est régie par le principe de la MTL, que cette analyse et cette attitude sont possibles.

5 Régime Ecossais Rectifié

Dernier exemple, le Rite Ecossais Rectifié. Là, c'est beaucoup plus simple, et, à la fois, plus compliqué.

a) *Découverte des textes*

Les textes sont plus récents. Il fallait simplement les découvrir. Disons que le Rectifié a une histoire très compliquée au cours du XIXe siècle, et plus encore du XXe en France, qu'aujourd'hui, on connaît les textes authentiques pour les grades bleus, rétablis par le travail de René Guilly dans le courant des années 60, et que surtout, on a redécouvert en 1966 le rituel d'origine du 4^{ème} grade, qui était perdu. C'est également René Guilly qui l'a redécouvert, en même temps, d'ailleurs, et de manière séparée, qu'un autre Frère. Mais, si, aujourd'hui, ce texte fait l'unanimité, c'est qu'il est authentique.

b) *Exploration de la tradition Martinéziste*

Pour le Rectifié, un autre problème s'est présenté, – c'est aussi un autre problème général de la Maçonnerie – à savoir, qu'il ne suffit pas d'avoir un texte exact, pour que ce texte permette de faire vivre une Maçonnerie authentique, il faut aussi avoir le mode d'emploi spirituel, si j'ose dire. Donc, il y a eu aussi un travail qui s'est fait et qui se poursuit avec les Loges d'Etudes et de Recherches qui conviennent, sur les sources spirituelles du Régime Ecossais Rectifié, et, en particulier, évidemment, sur toute la tradition martinéziste, sans laquelle les textes rectifiés sont incompréhensibles.

c) *Double apport des Loges d'études*

Là encore, c'est pour souligner l'apport des Loges d'études, qui sont une espèce de laboratoire dans lequel on fait surgir des significations authentiques, auxquelles les Loges vont ensuite se ressourcer pour nourrir leur pratique, qui n'est plus une pratique de recherche historique, mais qui est une pratique initiatique, tout simplement.

6 *Synthèse sur la Maçonnerie Traditionnelle Libre*

Je voulais, en introduction, à cette deuxième partie, montrer comment à travers les différents Rites maçonniques, la LNF a construit ses propres textes, et surtout, faire passer cette idée qu'à aucun moment nous n'avons eu de commission des rituels, qui en fabrique, en fonction de l'air du temps ou de l'inspiration du moment, ou de l'humeur des gens, ou du courant politique dominant. Ce n'est pas comme cela, que l'on restitue une tradition maçonnique.

a) *Unité morale et spirituelle de la LNF*

C'est par l'étude, la recherche, la patience, l'attention, le discernement, la rigueur, la prudence,

et la réflexion qui s'étalent sur des années, en n'hésitant pas à modifier ou redresser ce qui doit l'être, lorsque des recherches, des découvertes, des réflexions ultérieures le rendent nécessaire. C'est aussi en cela que la méthode est spécifique car, je connais peu d'endroits où, cela se soit fait. Et, c'est d'autant plus remarquable, que, il n'y a jamais eu de commission des rituels, ni de décision officielle pour autoriser ou ne pas autoriser un rituel à la LNF. Néanmoins, c'est le même rituel qui est utilisé par tout le monde. Parce que tout le monde se sent solidaire par cette recherche, qu'elle se fait sous les yeux de tout le monde, en présence de tout le monde, qu'il n'y a même pas de décision à prendre, puisqu'on est arrivé à une certaine étape de cette recherche, il apparaît, à l'évidence, pour tout le monde, que c'est cela qu'il faut faire, et jamais le Conseil National – anciennement, la Commission Exécutive – n'a eu à imposer un rituel avec un numéro et une date de décision. Cela n'a jamais été utile, ce qui est une grande force, et a posteriori, une démonstration de l'unité morale et spirituelle de la LNF. Tout le monde est arrivé aux mêmes conclusions, en même temps, parce que ce travail n'a pas été le travail de la minorité contre la majorité, mais le travail commun de l'ensemble des Loges, à travers, les instruments qu'elles utilisent, à savoir, les Loges d'études, apparaissant en réalité comme les bras armés de l'ensemble des Loges, au service des autres Loges, parfois, au service des autres obédiences, dont on a plusieurs exemples.

b) *Organisation maçonnique à taille humaine*

Je crois que cela aussi, fait partie intégrante du concept de la MTL, et bien entendu, on comprend aussi pourquoi ce que nous disons ce matin – tous les fils commencent à se nouer – que tout cela est possible dans une organisation maçonnique qui conserve une taille relativement restreinte. Car je reconnais, que ce qui est possible avec une vingtaine de Loges, deviendrait beaucoup plus difficile avec 50, et totalement impossible avec 100.

C'est vrai aussi que dans ce cas, la taille relativement restreinte, les multi-appartenances, le fait de beaucoup de rencontres, font que, finalement, la LNF, même si ce n'est pas complètement vrai, est souvent apparue comme une espèce de Loge unique, qui travaille, selon les jours, selon les lieux, à des rites différents, à des grades différents, mais qui possèdent une formidable unité morale.

c) Multiplicité des rites

Alors dernier point, puisque cela m'y amène, la multiplicité des rites. C'est vrai que l'une des préoccupations fondamentales de la LNF, à sa fondation, a été de dire que toute la tradition maçonnique est relativement contenue dans trois rites dont nous avons fait choix, et qu'un Maçon qui veut essayer d'explorer toute la tradition maçonnique a le plus grand intérêt à pratiquer ces trois rites. C'est vrai qu'il y a eu une forte incitation. Il me semble que c'est vrai dans l'absolu, mais qu'il faut faire droit aux cas particuliers.

☞ Dissociation de la spécificité de chaque rite

Je veux dire, par-là, que si on en a le goût, l'intérêt, le temps, les moyens, pratiquer les trois rites, comme dit la Charte, « dans ce cas, en s'abstenant soigneusement de les mêler par ignorance ou par un désir irréfléchi de bien faire », ce qui est fondamental, c'est très bien. Mais, peut-être, est-on allé, au début, dans une époque pionnière, un peu trop loin, en forçant les gens à pratiquer des rites qui ne correspondaient pas forcément à leur sensibilité ? Je crois que le dénominateur commun de la LNF, ce doit être de dire qu'il y a trois rites fondamentaux, dont tous les Frères doivent être informés. Maintenant, c'est avec leur sensibilité et leur personnalité propres qu'il leur appartient de trouver ce qui leur convient le mieux : s'ils font leur chemin dans les trois, c'est magnifique ; s'il n'y en a que deux, c'est très bien ; et s'il n'y en a qu'un, c'est parfait.

☞ Complémentarité des rites

L'essentiel, c'est qu'ils trouvent leur équilibre et que, surtout, à l'échelon de la LNF, on n'arrive jamais à ce que l'on a vu et que l'on voit aujourd'hui, dans d'autres obédiences, c'est-à-dire, la guerre des rites. On sait bien que les rites ne s'excluent pas, mais qu'ils se complètent. Le pluralisme des rites est désormais une réalité maçonnique, qui doit être admise. N'oublions pas que la création de la GLNF-Opéra, c'est-à-dire, la première scission de Bineau en 1958, est due à une guerre des rites, Anglais Emulation contre Rectifié, que la scission qui amène à la LNF en 1968, est, entre autres choses, une guerre des rites, que, au sein du GODF, il y a eu une guerre des rites, que, au sein de la GLNF, il y a eu une énorme guerre des rites, entre les Rite Ecossais Ancien et Accepté et les autres, avec, bien souvent, beaucoup d'incompréhension de la tradition maçonnique, et bien entendu, beaucoup de querelles de pouvoir.

☞ Dignité et intérêt identiques des rites

Ce qui n'est pas le cas à la LNF, mais au contraire, les Frères font ce qu'ils veulent, en affirmant que « les trois rites sont égaux, en intérêt et en valeur initiatique ». Ce qui veut dire qu'aucun n'est supérieur aux autres, que tous ont droit de citer, qu'on doit être conscient de cette égale dignité, et qu'il n'y a pas de compétition entre eux. Toutes les structures de la LNF, sont faites pour, autant que possible, faciliter le parcours des différents rites.

Voilà ce que je voulais dire en introduction, pour les applications pratiques, à travers la vie de la LNF, au cours des 30 dernières années.

Débat et questions

Jean-Jacques C.-R.

C'est vrai que nous considérons toujours les trois rites égaux en dignité, en intérêt, et que finalement, la seule différence qu'il y a entre les rites, c'est un problème que je qualifierai de sentimental. Il y a celui qui nous parlera, un petit peu plus, un petit peu moins. Et c'est pourquoi je veux citer René [Guilly] : « Les rites que nous pratiquons à la LNF, sont donc le Français, le Rite Anglais Emulation et le Régime Ecossais Rectifié ; le Rite Français est notre Patrie ; le Rite Anglais, notre Ecole ; et le Rectifié, notre passion. » Et en fonction de nos tempéraments, vous voyez tout de suite, où cela nous dirige.

Pierre P.

Concernant le Rite Français Traditionnel, c'est l'exemple éclatant de la méthode employée dans la MTL. Ce qui a pour conséquence, de n'être jamais définitivement fixé, étant toujours tributaire de la recherche, et donc, de temps en temps, amené à subir de petits changements. Il y a d'abord eu le premier, le Rite Moderne Français Rétabli, qui était extrêmement copieux, puis un deuxième rite, le Rite Français Traditionnel, qui a été simplifié, mais cette simplification ne s'est pas faite n'importe comment, mais, à la suite d'un événement très précis : la remise d'un livre de Marius Lepage à René Guilly, traitant des plus anciens manuscrits anglais, irlandais et écossais de *Knoop*, *Jones* et *Hamer*. La conséquence, c'est qu'on a vu, d'une manière concrète, que la première tradition maçonnique française, est exactement conforme de la tradition maçonnique anglaise du début du XVIII^e siècle – on trouvait les mêmes questions et les mêmes réponses dans les documents anglais et français –, ce qui montre bien qu'il y a eu cette transmission. Donc, le choix qui a été fait, n'est pas un choix de simplification de textes, mais grâce à ce livre et ces anciens manuscrits, un choix qualitatif, distinguant ce qui était important de ce qui l'était moins, pour garder uniquement l'essentiel.

La deuxième remarque concerne le Rite Anglais - style Emulation. Les choses auraient pu se passer de la même façon. Dans des anciens documents de la LNF que j'ai retrouvés, on ne parlait pas de rite Anglais, ni de rite Emulation, mais de *Rite Anglais Traditionnel*. Peut-être qu'il y a eu l'intention de faire pour le rite anglais, ce qui a été fait pour le rite français, mais que, pour une raison que je ne connais pas, le choix a été un peu

différent : on a pris le rituel Emulation du début du XIX^e siècle, donc, un siècle après la naissance de la Maçonnerie, et tout a été fait pour bien le pratiquer. Dans les Loges d'études de la tradition anglaise, on a étudié ces anciens documents, qui nous ont bien montré – comme le Régulateur du Maçon ne représente pas complètement la tradition maçonnique française – que le rite Emulation ne représente pas complètement la tradition maçonnique anglaise. Peut-être sera-ce pour l'avenir, de faire un rite Anglais Traditionnel ? Peut-être que l'on s'apercevra que c'est le même que le Rite Français Traditionnel ?

R. D.

Qui sait ? Dans les Loges d'études, tout peut se passer. Je crois savoir, qu'il y a quelques jours, dans la Loge « Louis de Clermont », un nouveau rite est né... Le Rite Ecossais Français, et il a existé...

Frédéric F.

Deux petites questions. Une, tout d'abord, sur la continuité du Rite Moderne Français Rétabli et sa pérennité au sein du GODF. Y est-il toujours pratiqué ? Comment est-il pratiqué dans les autres Obédiences, notamment à Opéra et à la GLNF ?

R. D.

Au GODF, puisque tout a commencé là, il y a eu, à plusieurs reprises, des fuites. C'est-à-dire, que des Frères ont, un peu, participé à cette aventure, puis, se sont retirés avec une génération particulière du Rite Français Traditionnel, qu'ils ont plus ou moins diffusé, et qui a eu plus ou moins de succès. Ce qui est certain, c'est qu'à chaque fois, ce sont des Frères qui se sont retirés de la filière, et donc, de la méthode de travail, à la fois rigoureuse, prudente et progressive. Ils ont eu un rituel du RFT qui est, à la limite, devenu souvent pour eux, un enjeu de pouvoir. Seulement, c'est oublier qu'un rituel, ce n'est qu'un bout de papier ; s'il n'y a pas autour la connaissance, le savoir, l'esprit, ce qui, au bout du compte, n'a plus de sens ! C'est ainsi qu'un petit peu comme des avortons momifiés, on a des RFT de différentes fuites, dans certaines Loges du GODF, pratiqués d'ailleurs par des Frères tout à fait honorables et respectables, qui ont pris cela parce qu'ils veulent bien faire et qui souvent, l'ont remodifié ensuite, à la manière des grandes obédiences, sans chercher obligatoirement la cohérence, le fondement traditionnel, la

signification. Ce n'est pas méchant ; mais simplement, on n'est plus dans la même perspective. Donc, ce n'est plus le RFT au sens de la MTL. A la GLTS Opéra, c'est un peu la même chose. La Loge Jean-Théophile Désaguliers y portait le numéro 52, avant de devenir le numéro 1 de la LNF. Ceci veut dire qu'il y a des Frères qui avaient connu le Rite Français, ayant créé des Loges de ce rite, sans Loge de recherches, sans préoccupation de restitution et d'étude des sources. Ces Frères ont un rituel qu'ils considèrent comme étant tombé du ciel, comme la vérité révélée, sans chercher ailleurs.

Pour la GLNF, c'est autre chose. Des Frères sont partis de la LNF à la fin des années 1970, avec le RFT de cette époque sous le bras. Seulement, là-bas, ils n'ont pas pu le mettre en œuvre, parce qu'il a été récusé par les Anglais. Comme vous le savez – c'était encore plus vrai il y a une vingtaine d'années – la GLNF est un sous-produit de la GLUA, marchant aux ordres. Ils ont donc envoyé un rituel à Londres, et évidemment les anglais ont répondu comme des anglais ! Pour eux, la maçonnerie doit être « *non denominational* », ne devant pas se référer à une tradition religieuse particulière ! Considérant le RFT trop chrétien, ils décidèrent de l'éliminer, et donc, ces Frères n'ont pas eu le droit de le mettre en œuvre. Alors, ils ont agi comme des Maçons réguliers, c'est-à-dire, décerébrés, considérant un seul rituel authentique, « régulier », le rituel officiel du GO de 1801, le régulateur du Maçon.

Ce qui est incroyable, pour deux raisons. D'abord, parce que, n'importe quel historien des rituels sait très bien que ce rituel n'est pas la source, mais une fin de série, représentant l'aboutissement des altérations du Rite Français avant la période où, véritablement, il va s'écrouler au cours du XIXe siècle. Deuxièmement, c'est un rituel qui a eu une autorité parce que c'est le premier à avoir été imprimé au GODF. Mais, 20 ans après, le GODF avait fait une 2^{ème}, puis une 3^{ème} et une 4^{ème} éditions, toutes aussi légitimes que la première. Donc, dans la logique de ce système, ils devraient utiliser la dernière version autorisée par le Conseil de l'ordre du GODF... Tout cela est fondé sur beaucoup d'ignorance.

Au niveau des hauts grades du RFT, jusqu'à une période récente, il n'y avait, en France, que deux chapitres Français : le chapitre Jean-Théophile Désaguliers et un autre qui, d'ailleurs, en découle, le chapitre de la Chaîne d'Union.

Et puis, maintenant, il y a une cinquantaine de chapitres français sous l'égide du Grand Chapitre

Général du GODF. La question s'est posée de savoir si le souverain chapitre Jean-Théophile Désaguliers allait avoir une relation. Cela s'est passé dans d'excellentes conditions, à travers un traité d'amitié dans lequel sont cités les puissances maçonniques concernées : « le Grand Chapitre Général du GODF du Rite Français et le Souverain chapitre Français Jean-Théophile Désaguliers, chapitre *métropolitain* pour la France. » Cette appellation, que nous avons maintenue, a été avalisée par le GODF. Dans la tradition maçonnique, cela veut dire que c'est le chapitre d'origine. Donc, voilà, les relations sont tout à fait excellentes, avec des orientations différentes, mais nous avons décidé de collaborer là où cela est possible. Nous nous visitons, d'ailleurs, régulièrement.

Une autre curiosité à la GLDF. Comme vous le savez, il y a trois Loges fondatrices de la LNF, la Loge Jean-Théophile Désaguliers n° 1, la Loge James Anderson n° 2 et la Loge Fidélité n° 3, Emulation, dont leur premier acte a été de fonder une nouvelle Loge, n° 4, la première travaillant au Rite Ecossais Rectifié afin que les trois rites soient représentés. La Loge fidélité est en sommeil depuis quelques années, la Loge n° 1 existe toujours et la Loge n° 2 qui était à Lille s'est perdue dans des aventures lilloises. Et nous l'avons retrouvée. Car les Frères, après avoir erré, ayant quitté la LNF, ont finalement, dans le courant des années 70, ont été agrégés à la GLDF. Ils n'ont pu garder le même nom, James Anderson, nom déjà utilisé au sein de cette obédience, et l'appelèrent « Les Disciples de James Anderson ». Or, j'ai rencontré certains Frères de cette Loge, qui m'ont montré leurs cahiers : ce sont les rituels de la LNF de l'époque, photocopies de photocopies, auxquels ils n'ont pas touché une virgule, que nous ne pratiquons plus, puisqu'issus de la période « cathédrale gothique ». C'est vraiment anecdotique, mais c'est une Loge du Rite Français de la GLDF.

Pierre P.

Ce qui était étonnant, lorsque la GLDF les a agrégés, c'est qu'ils ont exprimé le souhait de pratiquer le Rite Français Traditionnel, sans changer une seule virgule aux rituels qu'ils avaient.

R. D.

Oui, je crois qu'aujourd'hui, elle ne le ferait plus. Ils ne veulent même plus constituer une Loge rectifiée avec les rituels de la GLDF, alors, à

plus forte raison, une Loge qui se présente avec un rite qui n'est pas pratiqué à la GLDF...

Philippe L. (Bordeaux)

Au niveau de la GLNF, le RER s'en est séparé. Est-ce que, finalement, la MTL, et la LNF en particulier, n'est pas – c'est l'avenir qui le dira – à l'origine d'une cessation des différents rites vis-à-vis des obédiences ?

R. D.

Oui, il y a une démarche complètement anti-obédientielle, qui est fondatrice de la LNF et de la MTL. Par *libre*, on entend libre contre les obédiences ; c'est essentiellement cela. Tout simplement, parce que les Frères s'étaient aperçus qu'une recherche maçonnique rigoureuse se heurtait dans les grandes obédiences, à un moment ou à un autre, d'une manière ou d'une autre, à l'intransigeance d'une clique de politiciens maçonniques, que cela n'avait rien à voir avec la Maçonnerie, et qu'on n'y rentrait pas pour s'embêter avec cela.

Alors effectivement, pendant très longtemps, on a même dit : « Vous n'êtes même pas une obédience ! » Le mot « obédience », dans le vocabulaire de la LNF est comme haut-grade à la GLDF : c'est un mot qu'on n'a pas le droit de prononcer, ou sinon à basse voix, et qu'on a du mal à sortir.

Les structures et le mode de fonctionnement de la LNF ont un peu évolué ces dernières années, et j'en parle d'autant plus librement que j'en suis responsable. C'est-à-dire que lorsque je suis devenu Orateur National, mon objectif, soutenu par la Loge Nationale, a été d'établir, de récupérer en quelque sorte, le fruit de tout le travail de 25 années, et enfin de s'inscrire dans le paysage maçonnique français, avec des relations de reconnaissance. Il a fallu faire des concessions, non pas en interne, mais en externe. En effet, lorsque vous avez un Grand Maître en face de vous, commençant à dire : « Oui, la LNF très bien, RT très bien... Mais qui est le patron chez vous ? », on s'est aperçu qu'il fallait alors des responsables identifiés. C'est la raison pour laquelle, jouant sur les mots qui disaient, dans le règlement général que l'Orateur National préside la Commission exécutive, j'avais pris la qualification de Président de la commission exécutive. Or, le jour où j'ai signé de la sorte, le Grand Maître en question me disait : « Ah bon, alors, le patron, c'est toi ! Voilà, donc, vous en avez un ! »

Donc, on a fait un peu évoluer nos structures et notre vocabulaire, de manière à ressembler plus à une structure obédientielle classique, prenant la terminologie du Droit Humain – Conseil national, Président du conseil national, Vice-président du conseil national –. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que, dans le règlement général, les attributions du Conseil National, ex-Commission exécutive, et des Officiers nationaux, même rebaptisés, n'ont pas changé d'un iota. C'est-à-dire que c'est un pouvoir extrêmement léger. En revanche, on a un peu étoffé la représentation externe, pour que la LNF ait une façade compréhensible, sans avoir changé, le moins du monde, notre fonctionnement interne.

Intervenant

Ce qui était théoriquement le cas de toutes les grandes obédiences. Le Grand Maître de quelques obédiences que ce soit, n'ait jamais plus qu'un représentant.

R. D.

Ce n'est pas vrai dans beaucoup d'obédiences, à la GLNF, par exemple. Seulement, plus l'obédience est petite, plus c'est grave. Vous vous souvenez d'une publicité pour une banque française : « Dans une petite banque, les clients sont plus grands ». Dans une petite obédience, les Grands Maîtres sont encore plus imposants.

Au Grand Orient, c'est différent, parce que il y a une tradition anarcho-maçonnique, qui est sa force, son côté sympathique et ce qui lui permet de faire la même maçonnerie. Les Frères du GODF ne se sont jamais laissés impressionner par le Grand Maître. Alors, il faut que le Grand Maître les séduise. Ceux avec qui j'ai discuté, disent, eux-mêmes, qu'ils ne maîtrisent rien, et que les Loges font un peu ce qu'elles veulent... A la GLDF, on est à mi-chemin.

Intervenant

Est-ce que, finalement, on ne pourrait pas dire que la MTL, au sein du paysage maçonnique, a un côté révolutionnaire ?

R. D.

D'une certaine manière, oui. D'ailleurs, c'est un peu comme cela qu'au départ elle était vue, et qu'elle a suscité l'hostilité de certaines

obédiences qui nous ont vu comme des anarchistes, voulant mettre le désordre. La réalité n'est pas celle-là. Nous voulons faire triompher un ordre d'une autre nature, qui ne repose pas sur les oukases d'un collège de politiques, mais sur la réflexion commune de Frères qui travaillent et qui vivent ensemble. C'est toute la différence. C'est la raison pour laquelle, avec un appareil administratif extrêmement faible, il n'y a, à ma connaissance, jamais eu de désordre à la LNF. Je ne dis pas que cela durera toujours, mais c'est ce que l'on constate depuis 30 ans !

Jean H.

C'est pour cela d'ailleurs, lorsque la Commission exécutive se présentait à une des réunions de clôture de convents, sans grand appareil, de décors somptueux, nous étions regardé de manière assez étrange.

R. D.

Oui, d'ailleurs, nous avons maintenu ce principe. Aux différents convents de toutes les obédiences françaises, où nous sommes invités, la délégation de la LNF, à commencer par son Président, arrivent avec uniquement leur tablier de Maître, et rien d'autre, au milieu de beaux décors de toutes les couleurs, des rouges, des verts, des jaunes, avec de la dorure, des tabliers qui font trois fois la tailles des autres... Maintenant, ils ont l'habitude. Et puis, on entend souvent ce type de réflexions : « Et bien, vous, vous n'avez pas de décors de Grande Loge ! C'est bien, mais, qu'est-ce que tu veux, moi, je suis obligé de le mettre... »

Jean-Jacques C.-R.

On dira ce que l'on voudra, mais...

R. D.

C'est le principe de la LNF : « On dira ce que l'on voudra. »

Jean-Jacques C.-R.

Dans nos Loges, il n'y a jamais de problèmes de rivalité entre nous. Seulement, quand il faut trouver un Vénérable, c'est quelque fois difficile.

Personnellement, il m'est arrivé, un jour, d'arriver en retard à une tenue de la Marque. J'ai eu

bien tord ce jour, parce que le Vénérable qui était là-haut, m'a dit : « Dis donc, Jean-Jacques, tu aimes bien la Marque ? – heu... oui – Cela tombe bien, on vient de t'élire Vénérable ! »

R. D.

Ceci étant, on peut en faire un motif de plaisanterie, mais – ici je me réfère aux Frères de la GLDF qui sont là et qui connaissent bien le problème – quand on voit les manœuvres, à 2 ans d'avance, qu'il faut accomplir, quand on veut être Conseiller fédéral, voire quand on aspire à la Grande Maîtrise, et qu'on voit dans notre Loge Nationale que, depuis quinze ans que j'y assiste, quand on élit les Officiers nationaux, il n'y a jamais de candidats à aucun poste, étant désignés par une espèce de consensus des Frères les plus anciens qui estiment qu'un tel serait le meilleur. Mais, ce qui importe, c'est que tout est géré publiquement.

Ce mode fonctionne, tout simplement parce qu'il ne heurte personne et qu'il n'y a pas d'ambition carriériste qui s'exprime. C'est seulement par l'implication naturelle des uns et des autres, par le jeu des circonstances que les choses se font. Je reconnais là encore que ce qui est possible avec 20 loges serait probablement plus délicat avec 50.

Souhaitons-donc, pour finir, de ne jamais atteindre 50 Loges : nous n'en serons que plus appréciés au sein de la Maçonnerie française.